

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

NATIONAL INSTITUTE OF STATISTICS

# Genre et emploi du temps au Cameroun en 2022



Mai 2025



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

NATIONAL INSTITUTE OF STATISTICS

# Genre et emploi du temps au Cameroun en 2022



*Crédit photo : Image générée par Intelligence Artificielle*

Mai 2025



# SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	iii
Préface.....	iv
Avant-propos.....	v
Résumé.....	vi
Introduction.....	I
Chapitre 1 : Synthèse méthodologique.....	3
1.1. Population cible, échantillonnage, collecte et traitement des données.....	3
1.2. La nomenclature ICATUS 2016.....	3
1.3. Les orientations et considérations d'analyse.....	4
Chapitre 2 : Utilisation générale du temps par les femmes et les hommes.....	7
2.1. Utilisation du temps des femmes et des hommes sur une journée.....	8
2.1.1. Utilisation du temps par l'ensemble des femmes et des hommes.....	8
2.1.2. Utilisation du temps des femmes et des hommes selon la situation d'emploi.....	10
2.1.3. Utilisation du temps des femmes et des hommes selon la situation matrimoniale.....	12
2.1.4. Utilisation du temps des femmes et des hommes selon la région et le milieu de résidence.....	17
2.2. Utilisation du temps des femmes et des hommes sur une semaine.....	20
2.3. Utilisation du temps des femmes et des hommes, rôles de genre et répartition du travail.....	23
Chapitre 3 : Utilisation du temps selon les étapes de la vie.....	24
3.1. L'utilisation du temps par les enfants et adolescents, filles et garçons.....	24
3.2. L'utilisation du temps par les personnes adultes, hommes et femmes.....	28
3.3. Utilisation du temps des hommes et des femmes dans la vieillesse.....	31
Chapitre 4 : Le temps reproductif des femmes et des hommes.....	35
4.1. Poids du travail domestique et de soins non rémunérés chez les femmes et chez les hommes.....	35
4.1.1. L'effet du statut matrimonial.....	36
4.1.2. L'effet de la situation d'activité.....	38
4.1.3. Effet du milieu de résidence et de la région.....	40
4.2. Estimation de la valeur monétaire des activités productives non prise en compte dans le PIB.....	42
4.2.1. La méthodologie.....	42
4.2.2. La valeur monétaire des activités domestiques et de soins non rémunérés.....	43
Conclusion.....	45
ANNEXES.....	48

## SIGLES ET ABREVIATIONS

---

<b>CSP</b>	Cadre Stratégique de Performance
<b>ECAM</b>	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
<b>ICATUS</b>	International Classification of Activities for Time Use Statistics
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>MINPROFF</b>	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ONU-Femmes</b>	Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNG</b>	Politique Nationale Genre
<b>PNPPA</b>	Politique Nationale de Protection et de Promotion des Personnes
<b>SCN</b>	Système de Comptabilité Nationale
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication

## LISTE DES TABLEAUX

---

<b>Tableau 2.1</b> : Répartition du temps libre des hommes et des femmes selon le milieu de résidence .....	19
<b>Tableau 3.1</b> : Répartition des 24 h d'une journée des 10 – 24 ans par sexe.....	25
<b>Tableau 3.2</b> : Répartition des 24 h d'une journée des 10 – 24 ans engagés dans l'apprentissage par sexe.....	27
<b>Tableau 3.3</b> : Répartition du temps consacré au soin et à l'entretien de sa propre personne des personnes âgées de 60 ans ou plus, par sexe .....	33
<b>Tableau 3.4</b> : Répartition du temps de loisirs des personnes âgées de 60 ans ou plus, par sexe .....	34

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

<b>Graphique 2.1</b> : Répartition des 24 heures d'une journée par sexe.....	9
<b>Graphique 2.2</b> : Répartition des 24 h d'une journée par sexe selon la situation d'emploi .....	11
<b>Graphique 2.3</b> : Répartition des 24 h d'une journée par sexe selon la situation matrimoniale .....	13
<b>Graphique 2.4</b> : Répartition des 24 h d'une journée par sexe selon le milieu de résidence ...	18
<b>Graphique 2.5</b> : Répartition des 24 h d'une journée par sexe selon la région.....	20
<b>Graphique 2.6</b> : Utilisation du temps des hommes et des femmes sur une semaine.....	21
<b>Graphique 3.1</b> : Répartition des 24 h d'une journée des 10 – 24 ans par sexe .....	26
<b>Graphique 3.2</b> : Répartition des 24 h d'une journée des 10 – 24 ans engagés dans l'apprentissage par sexe.....	28
<b>Graphique 3.3</b> : Situation d'emploi des personnes âgées de 25 – 59 ans, par sexe .....	29
<b>Graphique 3.4</b> : Situation matrimoniale des personnes âgées de 25 – 59 ans, par sexe .....	30
<b>Graphique 3.5</b> : Répartition des 24 h d'une journée des 25 – 59 ans par sexe .....	30
<b>Graphique 3.6</b> : Répartition des 24 h d'une journée des 25 – 59 ans engagés dans des activités d'emploi, par sexe .....	31
<b>Graphique 3.7</b> : Répartition des 24 h d'une journée des personnes âgées de 60 ans ou plus, par sexe .....	33
<b>Graphique 4.1</b> : Temps reproductif (hh:mm) des femmes et des hommes.....	36
<b>Graphique 4.2</b> : Temps reproductif (hh:mm) des femmes et des hommes selon la situation matrimoniale.....	37
<b>Graphique 4.3</b> : Temps reproductif (hh:mm) des femmes et des hommes selon la situation d'activité .....	39
<b>Graphique 4.4</b> : Temps reproductif (hh:mm) des femmes et des hommes selon le milieu de résidence .....	40
<b>Graphique 4.5</b> : Temps reproductif (hh:mm) des femmes et des hommes selon la région d'enquête ..	41
<b>Graphique 4.6</b> : Estimation de la valeur des activités productives ne relevant pas du SCN selon le sexe (en milliards de FCFA) .....	43

## PREFACE

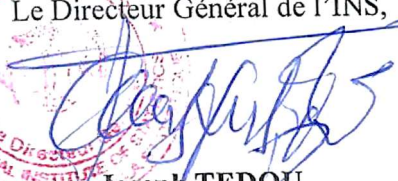
---


Le présent rapport, intitulé "*Genre et emploi du temps au Cameroun en 2022*", est une contribution importante à la compréhension des dynamiques liées aux question de genre et de gestion du temps dans le contexte socioéconomique camerounais. A travers ce rapport, l'Institut National de la Statistique (INS) dresse un portrait de l'organisation du temps, en prenant en compte les disparités existantes entre les hommes et les femmes dans diverses sphères de la vie professionnelle, domestique et sociale.

Le genre, en tant que déterminant clé des rôles et des responsabilités, est au centre de l'organisation du temps des individus. En 2022 comme en 2014, les femmes au Cameroun continuent de faire face à de nombreux défis, notamment en matière d'accès à des opportunités économiques, d'équité dans la distribution des tâches domestiques et de reconnaissance des activités non rémunérées. Le rapport vise à éclairer ces disparités, en soulignant l'impact direct de l'emploi du temps sur le bien-être et la productivité des individus, ainsi que sur l'économie dans son ensemble.

Le rapport met en évidence les écarts entre les sexes dans la gestion du temps, que ce soit au niveau des heures consacrées aux tâches domestiques, aux activités économiques rémunérées ou encore aux moments de loisir. Il s'inscrit dans un processus de sensibilisation aux inégalités de genre et de plaidoyer en faveur de politiques publiques qui favorisent une meilleure répartition du temps ; contribuant ainsi à l'épanouissement et à l'autonomisation des femmes. L'INS se réjouit de l'opportunité qu'offre cette thématique pour engager une réflexion sur les politiques publiques à adopter afin de favoriser une société plus juste et égalitaire. Le rapport "*Genre et emploi du temps au Cameroun en 2022*" constitue une étape importante dans la quête de données précises et actualisées, indispensables pour orienter les actions publiques en matière de développement durable et d'égalité des sexes.

Je vous invite à lire et à exploiter les résultats, les conclusions et les suggestions contenues dans ce rapport qui, je l'espère, suscitera de nouvelles discussions et actions concrètes en faveur de la réduction des inégalités liées au genre et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens. ss

Le Directeur Général de l'INS,  
  
Joseph TEDOU



## AVANT-PROPOS

---

Les travaux domestiques et les soins prodigués aux membres des ménages, des travaux dits "ménagers", constituent un pilier important pour la stabilité des familles, ainsi que pour le développement des économies et des communautés. Ce travail "invisible" et généralement ignoré repose en grande partie sur les femmes, qui y consacrent plus du triple du temps que les hommes y passent au Cameroun. En conséquence, les femmes disposent de moins de temps que les hommes pour exercer un travail rémunéré, performer dans les études ou dans leurs emplois, ou tout simplement pour profiter d'opportunités de développement personnel. Les initiatives de reconnaissance et de valorisation du travail de soins non rémunérés ont un allié de poids, à savoir les enquêtes sur l'emploi du temps qui mesurent la contribution du travail non rémunéré des femmes et des hommes au bien-être national, et analysent les inégalités entre les sexes en révélant les différences de temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré par les femmes et les hommes.

Après une première expérience en 2014, le système statistique camerounais à travers l'Institut National de la Statistique (INS) a collecté les données de la seconde enquête nationale sur l'emploi du temps, à l'occasion de la cinquième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 5), sur les années 2021 et 2022. C'est avec un grand plaisir qu'ONU Femmes a apporté un appui tout au long du processus, notamment pour la collecte des données, le traitement et l'élaboration des rapports et autres produits de connaissance, dont le présent rapport « Genre et emploi du temps au Cameroun en 2022 ».

Nous espérons que les analyses de ce rapport serviront de support pour susciter au niveau national des débats et discussions sur la valeur des travaux de soins non rémunérés et leur impact sur le niveau de vulnérabilité économique et social des femmes et des filles. De manière plus spécifique, nous espérons vivement que les conclusions dégagées éclaireront les politiques gouvernementales en vue de réduire la part disproportionnée du travail de soins non rémunérés effectué par les femmes et les filles, et de redistribuer équitablement les responsabilités familiales entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons au sein des ménages, des communautés, du monde du travail et de l'État.

Je voudrais saisir cette opportunité pour féliciter l'Institut National de la Statistique (INS) et l'ensemble de nos partenaires du Gouvernement du Cameroun pour l'engagement pour l'atteinte de l'ODD 5. Nos remerciements vont également à l'endroit de tous les partenaires qui ont été impliqués dans le processus d'élaboration de ce rapport.

**Marie Pierre Raky Chaupin**

Représentante Résidente, ONU Femmes, Cameroun

## **Introduction**

Pour soutenir la mise en œuvre des actions identifiées en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, la déclaration et le plan d'action de Beijing encouragent les pays à mettre en place des mécanismes institutionnels parmi lesquels figure la production et la diffusion des données et informations ventilées par sexe aux fins de planification et d'évaluation. Il est ainsi recommandé aux systèmes statistiques nationaux de mesurer quantitativement le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération dans la comptabilité nationale. Après une première édition réalisée en 2014, l'Institut National de la Statistique a réalisé la deuxième enquête nationale sur l'emploi du temps entre 2021 et 2022, à l'occasion de la cinquième Enquête Camerounaise Au près des Ménages (ECAM5).

Le présent rapport thématique orienté genre issu de cette opération entend alimenter les analyses nécessaires au pilotage et au suivi de la Politique Nationale Genre (PNG) du Cameroun révisée pour la période 2022 – 2030, notamment sur des questions d'autonomisation économique des femmes, et rendre compte des progrès réalisés dans le cadre de la cible 5.4 des ODD sur la reconnaissance des travaux domestiques et de soins non rémunérés, à travers l'indicateur 5.4.1 : « Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence ».

## **Principaux enseignements**

L'étude de l'utilisation du temps des personnes a nécessité de distinguer 4 types de temps, à savoir : (i) le temps productif et d'apprentissage (consacré aux activités productives telles que reconnues par le système de comptabilité nationale, ainsi qu'aux activités d'apprentissage) ; (ii) le temps reproductif (consacré aux travaux domestiques et de soins non rémunérés) ; (iii) le temps de repos (consacrés aux loisirs et aux interactions sociales libres de toute contrainte professionnelle) ; et (iv) le temps personnel (consacré aux soins personnels et à l'entretien du corps).

Globalement, il en ressort que les hommes et les femmes passent des durées quasiment équivalentes de temps (un peu moins de la moitié de la journée) à s'occuper de leurs besoins biologiques et personnels, y compris le repos. Cependant la répartition des autres temps est fortement affectée par le genre, résumée par une situation des femmes bien plus précaire que celle des hommes sur l'échelle de la pauvreté temporelle. La pauvreté temporelle est définie comme la condition des individus qui ne disposent pas de suffisamment de temps pour le

repos et les loisirs en raison d'un excès de temps passé au travail (rémunéré et non rémunéré) et à d'autres activités nécessaires.

De l'observation de l'utilisation du temps des femmes et des hommes, il a été constaté que chaque jour, après s'être acquittés de leurs engagements en matière de travail (rémunéré ou non) et d'autres activités nécessaires, les hommes disposent de bien plus de temps libre que les femmes, une situation qui donne un avantage aux hommes par rapport aux femmes concernant l'équilibre travail – vie personnelle. Les hommes consacrent beaucoup de temps à des activités productives et très peu à des activités reproductives. Les femmes supportent l'essentiel de ces tâches reproductives, bien qu'étant également engagées dans des activités productives, mais dans une proportion inférieure par rapport aux hommes.

Pour les femmes exerçant une activité professionnelle, la charge additionnelle importante des tâches domestiques et de soins non rémunérés crée une véritable « double journée » de travail pour ces dernières, révélant une inégalité considérable concernant l'utilisation du temps par rapport aux hommes, cette inégalité se répercutant dans la satisfaction quant à la qualité de vie des femmes. Ces femmes engagées dans des activités productives pour pourvoir aux besoins du ménage ne sont pas dispensées d'une énorme charge de travaux domestiques et de soins non rémunérés, afin de se conformer aux exigences sociales pour être une « bonne femme », bien souvent au détriment de leur bien-être physique, mental et psychologique. Les hommes par contre n'ont pas ces contraintes, pour eux les travaux reproductifs étant marginaux.

Par ailleurs, ces travaux reproductifs des femmes, en plus de réduire (et dans certains cas annuler) le temps consacré à l'apprentissage ou aux tâches liées à un emploi, affectent négativement leurs capacités physiques et mentales nécessaires pour assurer une bonne performance scolaire ou professionnelle. Cette situation engendre un double handicap à la performance (temps réduit pour des activités productives et d'apprentissage, plus fatigue) imposé aux femmes et aux filles par les croyances socioculturelles, dans un environnement caractérisé par une concurrence féroce dans la recherche et l'exercice de l'emploi pour assurer une inclusion sociale.

La situation est encore plus critique pour les femmes au chômage, pour lesquelles l'importance de leur temps reproductif les installe dans un cercle vicieux, où ce temps important les empêche de se consacrer à des activités productives, entretenant la situation de chômage.

Sur un tout autre plan, le mariage qui est considéré par l'imaginaire collectif comme un élément d'inclusion sociale et de réalisation au niveau individuel pour les personnes adultes, tant pour les hommes que pour les femmes, augmenterait la difficulté des femmes à accéder à un emploi,

car il agrandit substantiellement le temps reproductif, réduisant par la même occasion le temps qu'elles pourraient consacrer à des activités productives.

Le poids des travaux domestiques et non rémunérés des femmes par rapport aux hommes est suivi dans le contexte des ODD à travers l'indicateur 5.4.1 : « *Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence* ». Au Cameroun, la population âgée de 10 ans ou plus consacre en moyenne 10% du temps d'une journée à ces travaux. Cette proportion est de 15,2% chez les femmes contre seulement 3,9% chez les hommes, révélant une disparité significative dans la répartition de la charge domestique.

Dans une société où le rôle d'une femme consisterait prioritairement à s'acquitter des travaux domestiques et de soins non rémunérés avant toute autre chose, le poids important de tels travaux dans une seule journée constitue un frein à son autonomisation économique, puisqu'il serait difficile de se consacrer à des activités productives. Au regard du temps consacré par les hommes à ces mêmes tâches qui est bien plus faible, on ne peut que constater une situation d'injustice limitant les femmes dans leur ambition légitime d'autonomisation économique.

Il y a donc nécessité à reconnaître ce fardeau qui pèse sur les femmes, de mettre en place des mesures visant à le réduire systématiquement pour permettre à la femme de s'épanouir au même titre que l'homme, et d'éduquer la société pour la redistribution des travaux domestiques et de soins non rémunérés entre les femmes et les hommes. La reconnaissance des travaux domestiques et de soins non rémunérés passe naturellement par la quantification de ces derniers, un exercice auquel l'étude s'est prêtée.

La valeur globale des activités productives ne relevant pas du Système de Comptabilité Nationale s'élève à environ 5 148 milliards de FCFA en 2022, illustrant l'ampleur des contributions ignorées par l'économie. L'essentiel de cette production non prise en compte dans le PIB est réalisé par les femmes. En effet, avec 3 892 milliards de FCFA, celles-ci contribuent à hauteur de 75,6% à cette production invisible. Une comparaison avec la richesse nationale de 2022, estimée à 27 662,0 milliards de FCFA, révèle que ces activités productives exclues des comptes nationaux représentent au total 18,6% du PIB, dont 14,1% proviennent des femmes, révélant une économie invisible assez importante.

## **Conclusion**

L'observation de l'organisation des hommes et des femmes en termes d'utilisation du temps révèle que les hommes sont associés au travail productif, et les femmes au travail reproductif, cette conclusion pouvant avoir une explication socioculturelle. En effet, l'orientation patriarcale de la société voudrait que l'homme en tant que chef de famille puisse aller travailler pour

subvenir aux besoins du ménage, pendant que la femme s'occupe de la progéniture et assure la préparation des repas. Cette conception des rôles de genre est néfaste quant à l'autonomisation des femmes, car elle priorise le rôle reproductif de la femme dans le ménage, ce qui l'empêche de pouvoir se consacrer à des activités productives, de générer des revenus et de disposer d'une certaine indépendance dans la prise de décision.

Ainsi, l'autonomisation économique des femmes et des filles par l'emploi encouragée par le programme N°3 de la Politique Nationale Genre devrait en amont mettre en place des conditions socioculturelles nécessaires, en agissant sur la perception de la place des femmes et des filles dans les ménages, dans l'économie et dans la société, afin que ces dernières puissent librement se consacrer, au même titre que les hommes et les garçons, à des travaux productifs, et réaliser leur droit au travail. Cela passe par la reconnaissance du handicap provenant de la charge importante des travaux domestiques et de soins non rémunérés des femmes et des filles, sa réduction et sa répartition au sein du ménage intégrant activement les hommes et les garçons. L'Etat est également interpellé pour concevoir des stratégies de rémunération de ces travaux, tenant compte des différentes variables affectant la répartition du temps reproductif entre les femmes et les hommes, notamment à travers des initiatives de protection sociale.

## INTRODUCTION

---

La quatrième conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en septembre 1995 a marqué une étape décisive dans la lutte pour l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes. Ses résolutions ont posé les fondements d'un agenda mondial visant à éliminer les obstacles à l'égalité des droits et à garantir un développement durable pour tous. Parmi les douze (12) domaines critiques définis dans la déclaration et le plan d'action de Beijing<sup>1</sup> qui en ont découlé, figure un portant sur la mise en place des mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme. Une des mesures stratégiques de ce domaine porte sur la production et la diffusion des données et informations ventilées par sexe aux fins de planification et d'évaluation, rappelant ainsi fort opportunément le rôle et l'importance des données pour les questions de genre. C'est ainsi qu'il a été recommandé aux systèmes statistiques nationaux : (i) d'effectuer périodiquement des études des budgets-temps pour mesurer quantitativement le travail non rémunéré, et notamment comptabiliser les activités qui sont menées simultanément avec des activités rémunérées ou d'autres activités non rémunérées; et de (ii) mesurer quantitativement le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération dans la comptabilité nationale et s'employer à améliorer les méthodes pour en évaluer la valeur et dûment l'intégrer dans des comptes accessoires ou d'autres comptes officiels qui seraient établis séparément de la comptabilité nationale de base, mais harmonisés avec celle-ci.

Depuis lors, un nombre croissant de pays ont réalisé des enquêtes emplois du temps, le but visé étant de disposer des évidences pour promouvoir la reconnaissance et la valorisation des travaux domestiques et de soins non rémunérés généralement portés par les femmes et les filles. Le Cameroun s'est aligné à cette dynamique, avec la réalisation de la toute première enquête sur l'emploi du temps en 2014. Les données de la deuxième enquête sur l'emploi du temps au Cameroun ont été collectées entre 2021 et 2022, à l'occasion de la cinquième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM5).

Les enquêtes emplois du temps décrivent de façon précise l'usage que les individus font de leur temps, renseignant non seulement sur les activités effectuées, mais aussi leur durée, le moment et le contexte de leur déroulement. Elles fournissent ainsi les données nécessaires pour mesurer et analyser une dimension pertinente de la qualité de vie ou du bien-être général en fonction des activités quotidiennes effectuées. Elles permettent également de mesurer de façon spécifique toutes les formes de travail, y compris le travail non rémunéré, la production non marchande ou encore le développement de comptes de production des ménages. Enfin, elles sont utiles pour analyser les questions de genre de façon générale aux fins de formulation

---

<sup>1</sup> Voir Déclaration et programme d'action de Beijing

et de pilotage des politiques publiques. En particulier pour ce qui concerne le travail non rémunéré, ce type d'enquête permet d'alimenter les réponses de la stratégie des 5 « R » (Reconnaissance, Réduction, Redistribution, Rétribution, Représentation), stratégie développée pour la transformation des systèmes économiques promouvant un travail de soins décent, en vue d'encourager l'adoption d'une approche transformatrice des politiques publiques fondée sur les droits humains et ancrée dans l'égalité des sexes et la justice sociale

Le présent rapport développe ainsi ces thématiques pour informer l'état de la situation en matière de genre pour les axes correspondants de la Politique Nationale Genre (PNG) révisée pour la période 2022 – 2030 portant sur l'autonomisation économique des femmes, notamment l'axe stratégique 3 : « **Renforcement de la contribution des femmes au développement économique par leur insertion aux circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production** », ayant pour objectif stratégique de « Renforcer les mesures en vue de la résorption des inégalités d'accès des hommes et des femmes aux opportunités économiques, à l'entrepreneuriat et à l'emploi ». De même, ce rapport servira pour les programmes y relatifs du Cadre Stratégique de Performance (CSP) du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF). Au niveau international, en plus de servir au reporting des domaines critiques de la déclaration et du plan d'action de Beijing portant sur la pauvreté et l'économie, les données produites permettent de rendre compte des progrès réalisés dans le cadre de la cible 5.4 « Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national » de l'ODD 5 : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », à travers l'indicateur 5.4.1 : « Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence ».

# CHAPITRE 1 : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE

---

Ce chapitre présente une vue sommaire du processus ayant conduit à la production de ce rapport, de la collecte des données à la publication, en passant par le traitement et l'analyse.

## 1.1. Population cible, échantillonnage, collecte et traitement des données

Les données de la deuxième enquête sur l'emploi du temps ont été collectées à l'occasion de la cinquième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM5), qui s'est étendue d'octobre 2021 à septembre 2022. La population cible est constituée des personnes âgées de 10 ans ou plus. L'enquête s'est déroulée en face à face, adoptant une approche d'entretien rétrospectif. En effet, les activités des participants sur une période de 24 heures précédant l'entretien ont été enregistrées par intervalles de 30 minutes. Les répondants étaient invités à mobiliser leur mémoire pour se remémorer les activités réalisées durant chaque tranche horaire. À l'issue de l'entretien, un agenda de la journée du participant est constitué, réparti en tranches horaires de 30 minutes, représentant le produit final de l'entretien.

L'échantillon couvert par la collecte des données était constitué de 11 914 personnes, dont 5 585 hommes et 6 329 femmes, issus d'un total de 5 164 ménages répartis dans toutes les régions d'enquête<sup>2</sup>. L'échantillonnage de l'enquête, issu de celui de l'ECAM 5, a assuré la représentation des milieux urbains et rural à travers un processus de stratification.

Avant la compilation des données pour les analyses, les activités déclarées par les participants ont été catégorisées à partir de la classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS 2016). La catégorisation a été effectuée dans un premier temps sur le terrain par les agents de collecte qui ont été préalablement formés pour cette tâche. Ultérieurement dans le traitement de la base de données, un processus d'apurement spécifique est revenu examiner le classement de chaque activité présente dans la base de données afin de vérifier la justesse du choix opéré par les agents de collecte.

## 1.2. La nomenclature ICATUS 2016

La classification des activités effectuées au cours de la journée par les personnes interviewées s'est appuyée sur la nomenclature ICATUS (International Classification of Activities for Time Use Statistics) dans son édition révisée en 2016, proposée par la division statistique des Nations Unies. ICATUS offre un cadre harmonisé de classification des activités humaines qui permet une analyse fine des différentes dimensions de l'emploi du temps, telles que le travail, le repos,

---

<sup>2</sup> Le terme région d'enquête est défini au chapitre 2, à la section 2.1.4

et le loisir. Elle distingue les activités productives<sup>3</sup> des non productives (activités personnelles) d'un point de vue économique. Une activité est qualifiée de productive ou relève de la « limite générale de production » si elle peut être déléguée à une autre personne tout en produisant les mêmes résultats. Cette nomenclature comprend neuf grandes divisions, des sous-divisions et des groupes. Les grandes divisions sont :

1. Emploi et activités connexes ;
2. Production de biens pour usage final propre ;
3. Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille ;
4. Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille ;
5. Bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés ;
6. Apprentissage ;
7. Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse ;
8. Culture, loisirs, médias et pratiques sportives ;
9. Soins et entretien de la personne.

### **1.3. Les orientations et considérations d'analyse**

La collecte des données a distingué les activités principales ou activités primaires (exercées en premier lieu) par le répondant au cours d'une période donnée, des activités simultanées, c'est-à-dire réalisées en même temps qu'une autre (la principale), et ayant débuté après cette dernière. Les analyses menées dans le cadre du présent rapport orienté genre portent sur les activités principales, l'idée étant de pouvoir totaliser un budget-temps de 24 heures sur une journée.

Concernant les inégalités en matière d'utilisation du temps, les analyses du présent rapport ont considéré trois dimensions, à savoir i) l'utilisation générale du temps avec des conclusions relatives à l'appréciation de la situation de pauvreté temporelle des hommes et des femmes, ii) l'appréciation de l'adéquation du temps consacré aux principales activités pour chaque étape de l'évolution de la vie humaine, et iii) le temps reproductif des femmes et des hommes et leur impact, notamment sur leur disponibilité à exercer des travaux productifs.

La pauvreté temporelle est définie comme la condition des individus qui ne disposent pas de suffisamment de temps pour le repos et les loisirs en raison d'un excès de temps passé au travail (rémunéré et non rémunéré) et à d'autres activités nécessaires (Bardasi et Wodon, 2006). Les personnes en situation de pauvreté temporelle sont donc extrêmement pressées par le

---

<sup>3</sup>Le champ productif est scindé en deux groupes dits économiques et non-économiques (services non rémunérés au profit de son propre ménage, des autres ménages ou de la communauté dans son ensemble).

temps qu'elles ne sont pas en mesure de consacrer suffisamment de temps à des activités importantes, et sont donc obligés de faire des compromis difficiles

La pauvreté temporelle dans sa conception emprunte à la pauvreté monétaire, en définissant un seuil de pauvreté temporelle en dessous duquel on est considéré comme pauvre en temps. Cependant, un tel seuil étant purement subjectif d'une personne à l'autre, ne saurait être la base d'une analyse objective. Toutefois, une analyse comparative de la situation des femmes et des hommes sur la base de la définition de la notion de pauvreté temporelle fournirait une mesure pertinente de la situation d'un genre par rapport à l'autre.

Pour y parvenir, il faudrait pouvoir définir la notion de "temps passé au travail (rémunéré et non rémunéré) et à d'autres activités nécessaires", et ce à partir des données collectées et classifiées selon la nomenclature ICATUS. Ainsi, tenant également compte de la division sexuée du travail qui distingue entre autres des rôles productifs et reproductifs, l'analyse a défini quatre (04) grandes catégories de temps, constitué par des regroupements des grandes classes de la nomenclature ICATUS :

- i) *Le temps productif et d'apprentissage* : il s'apparente au temps passé à la réalisation des activités contribuant à la production de biens et services ayant une valeur économique, que ce soit dans des emplois rémunérés ou dans des activités économiques non rémunérées. A ces activités ont été associées les activités d'apprentissage. Ce temps regroupe les grands groupes suivants de la nomenclature ICATUS :
  - 1. Emploi et activités connexes ;
  - 2. Production de biens pour usage final propre ;
  - 5. Bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés ;
  - 6. Apprentissage.
- ii) *Le temps reproductif* : il se définit comme le temps passé à la réalisation des activités liées à l'entretien du foyer, à la prise en charge des enfants, aux soins aux membres de la famille, et à la gestion de la santé et du bien-être des membres du ménage. Ces activités sont essentielles pour le maintien de la famille et, plus largement, de la société. Ce temps regroupe les grands groupes suivants de la nomenclature ICATUS :
  - 3. Services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille ;
  - 4. Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille.
- iii) *Le temps libre* : regroupant le temps passé aux activités de loisir et aux activités sociales, il représente généralement le temps libre de toute contrainte sociale. Il prend en compte deux grands groupes de la nomenclature ICATUS :

- 7. Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse ;
- 8. Culture, loisirs, médias et pratiques sportives.

iv) *Le temps personnel* qui représente le temps passé au sommeil, au repos et aux soins personnels. Cette catégorie correspond au grand groupe 9. Soins et entretien de la personne, de la nomenclature ICATUS.

Par ailleurs, la notion de pauvreté temporelle est liée à un indicateur de la liste minimale des indicateurs de genre arrêtée au niveau mondial, à savoir le nombre moyen d'heures consacrées au travail rémunéré et non rémunéré combinés (charge totale de travail), qu'il est intéressant d'observer par sexe, car ce temps total de travail pourrait avoir une incidence sur le bien-être, notamment sur la réduction du temps de loisir.

## CHAPITRE 2 : UTILISATION GENERALE DU TEMPS PAR LES FEMMES ET LES HOMMES

---

L'hypothèse de base dans les analyses de l'égalité des sexes à travers l'observation des emplois du temps voudrait que la charge élevée de travail domestique et de soins non rémunérés des femmes (par rapport à celle des hommes) les empêche de consacrer plus d'heures (voire aucune) à un travail rémunéré et les maintient donc dans la pauvreté, mesurée en termes monétaires ou en termes multidimensionnels. Cela implique également un impact négatif du travail des femmes (à la fois rémunéré et non rémunéré) sur leurs loisirs et soins personnels, en particulier le sommeil et le repos.

La pauvreté monétaire n'étant méthodologiquement pas mesurée au niveau individuel mais plutôt au niveau du ménage (un individu est pauvre si le ménage auquel il appartient est pauvre), il est difficile à partir des données de se prononcer sur cette pauvreté monétaire des femmes qui serait liée au fait que ces dernières n'exerceraient pas d'activités productives.

Par ailleurs, le concept de pauvreté temporelle considère le manque de temps disponible pour le repos et les loisirs comme une conséquence de la quantité de temps passé au travail (rémunéré et non rémunéré) et à d'autres activités nécessaires. Il met ainsi en opposition deux éléments, le temps de travail et d'autres activités nécessaires, et le temps dédié au repos et aux loisirs. En d'autres termes, en utilisant la nomenclature ICATUS et les regroupements opérés, il s'agit du temps productif<sup>4</sup> et reproductif, contre le temps libre et le temps personnel. Sur le plan conceptuel, cette approche présente des avantages clairs permettant d'émettre des conclusions sur une notion importante de la qualité de vie, à savoir l'équilibre travail-vie personnelle, ou encore l'arbitrage travail-loisir.

L'équilibre entre le travail et la vie personnelle est un facteur essentiel de la qualité de vie, le travail étant considéré dans ce contexte spécifique comme une combinaison des tâches des temps productif et reproductif. Un déséquilibre, avec des heures de travail excessives, réduit le temps disponible pour la famille, les loisirs ou le repos, affectant ainsi négativement la satisfaction de vie. En effet, les loisirs, la socialisation, le repos et autres activités de développement personnel sont cruciaux pour le ressourcement. Les loisirs permettent de se détendre, de gérer le stress et d'améliorer la santé mentale, ce qui contribue au bien-être général. Le sommeil est un facteur crucial, et la plupart des experts en santé recommandent entre 7 et 9 heures de sommeil par nuit pour favoriser la récupération physique et mentale. Les activités de loisir et de socialisation, comme les hobbies, les activités sportives, artistiques

---

<sup>4</sup> Intégrant notamment le temps d'apprentissage comme défini plus haut

ou culturelles, aident à créer et maintenir des liens sociaux, ce qui représente un aspect fondamental du bien-être. La satisfaction relationnelle et sociale est souvent liée à une meilleure santé mentale et émotionnelle. Il est aussi recommandé d'avoir des périodes de loisir plus longues, comme le week-end ou des vacances régulières, pour un bien-être durable. Une pause hebdomadaire de 48 heures minimum (week-end) est souvent considérée comme essentielle pour maintenir une bonne santé mentale.

Aussi dans le cadre des analyses de ce chapitre, il sera examiné les activités qui occupent les femmes et les hommes, et les inégalités dans l'utilisation du temps seront examinées au regard de la répartition de ces deux éléments, à savoir le temps productif plus le reproductif d'une part, qui sera dénommé ici **temps de travail** ou **temps total de travail**, et le temps libre plus le temps personnel d'autre part. L'idée est d'identifier le genre qui supporte plus le poids du travail pour le bien du ménage le cas échéant, synonyme d'une situation d'injustice. Ce chapitre procède donc en donnant un aperçu, en moyenne, de l'utilisation du temps des femmes et des hommes sur une journée typique de 24 heures, ainsi que sur une semaine qui forme un cycle complet pour observer les habitudes.

## **2.1. Utilisation du temps des femmes et des hommes sur une journée**

L'analyse de l'utilisation du temps des femmes et des hommes sera faite tout d'abord en considérant l'ensemble des sous-populations, femmes et hommes. Ensuite, l'influence de certaines caractéristiques sociodémographiques, notamment le statut matrimonial, le statut dans l'emploi ou encore le milieu de résidence et la région, sera appréciée.

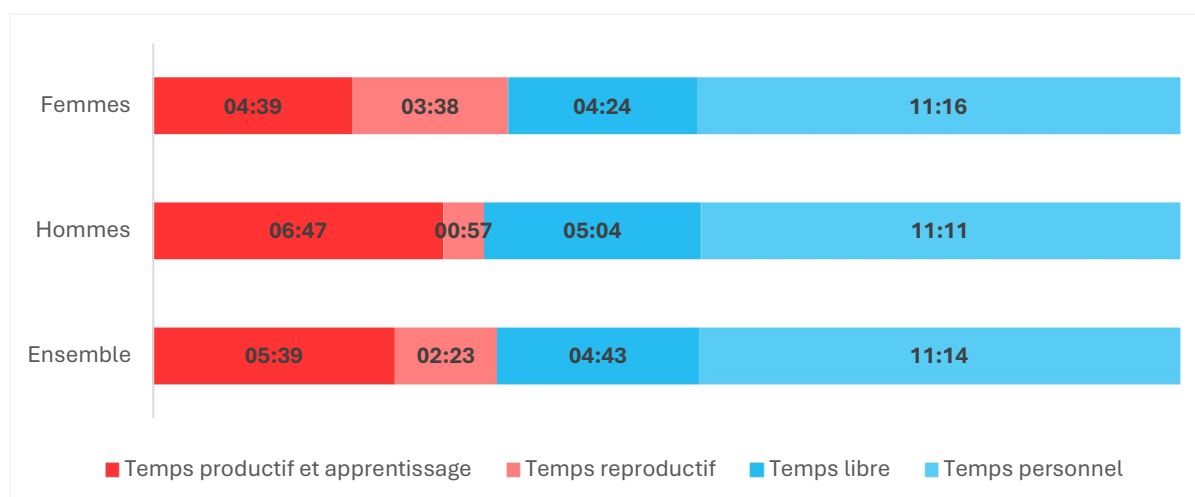
### **2.1.1. Utilisation du temps par l'ensemble des femmes et des hommes**

De façon générale, les personnes passent près de la moitié d'une journée à des activités qui sont nécessaires à l'individu pour satisfaire ses besoins biologiques, comme manger, boire, l'hygiène et les soins personnels (y compris le sommeil), la réception des soins personnels de santé administrés par d'autres personnes, et les temps de déplacement liés à ces activités. Pour l'ensemble de la population, les personnes passent en moyenne sur une journée 11 heures et 14 minutes à ces activités de soins personnels, dont plus de 80% sont consacrés au sommeil et à des activités connexes, à savoir 9 heures et 20 minutes. Ces chiffres sont assez similaires selon le sexe, suggérant que les hommes et les femmes disposent pratiquement de la même quantité de temps pour le repos et les soins personnels. Cependant, les répartitions des temps des femmes et des hommes selon les activités dans lesquelles ils/elles s'engagent sur le reste de la journée ne sont pas similaires. Il s'agit :

- des activités productives et d'apprentissage constituées de l'emploi et des activités connexes, des activités de production de biens pour usage final propre, de bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés et des activités d'apprentissage ;
- des activités reproductives qui regroupent les services domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et les services de soins non rémunérés pour les membres du ménage ;
- les activités effectuées pendant le temps libre, comme les activités de loisir ainsi que les activités sociales.

Le temps productif et d'apprentissage occupe en moyenne 6 heures et 47 minutes du temps journalier des hommes, contre 4 heures et 39 minutes chez les femmes. A l'inverse, le temps reproductif qui est seulement de 57 minutes en moyenne sur une journée chez les hommes est évalué à 3 heures et 38 minutes chez les femmes. Aussi, pour les hommes, on a un temps total de travail de 7 heures et 44 minutes en moyenne sur une journée, laissant un temps libre de 5 heures et 04 minutes. Chez les femmes, le temps total de travail est de 8 heures et 18 minutes en moyenne sur une journée, laissant 4 heures et 24 minutes de temps libre. En moyenne sur une journée, les hommes disposent de 40 minutes de plus pour leur temps libre comparés aux femmes.

**Graphique 2.1** : Répartition des 24 heures d'une journée par sexe



Source : **ECAM5, INS, Cameroun, 2022**

Chaque jour, les hommes et les femmes passent des durées équivalentes de temps à s'occuper de leurs besoins biologiques, y compris le repos. Tenant compte de cela, après s'être acquittés de leurs engagements en matière de travail (rémunéré ou non), chaque jour, les hommes disposent de 40 minutes de temps libre en plus, un temps où les femmes sont encore engagées dans des tâches liées au travail. Cela signifie qu'en moyenne sur un mois, les hommes disposent de 1200 minutes, donc 20 heures de temps libre de plus que les femmes. Une journée de travail

(rémunéré ou non) pour l'ensemble de la population étant de 8 heures et 02 minutes en moyenne (selon le graphique 2.1), cela signifie que les hommes bénéficient en moyenne de 2,5 jours de « congés » de plus par mois par rapport aux femmes. Sur le terrain du travail, il s'agit d'une situation injuste et inéquitable, favorisant l'épanouissement des hommes par rapport aux femmes dans la recherche de l'équilibre travail – vie personnelle.

### **2.1.2. Utilisation du temps des femmes et des hommes selon la situation d'emploi**

Cette section porte sur l'utilisation du temps en fonction de la situation d'emploi : en emploi, chômeur, ou hors de la main-d'œuvre. Elle permet d'apprécier l'effet de la possession ou non d'un emploi sur le temps total de travail, et par conséquent, sur le temps libre.

Le temps personnel occupe toujours une bonne partie de la journée, quelle que soit la situation d'emploi et quel que soit le sexe. Cependant, la quantité de ce temps diffère selon la situation d'emploi. Les personnes en emploi sont celles qui passent le moins de temps à des activités personnelles. En effet, les hommes et les femmes en emploi passent en moyenne près de 11 heures à ces activités sur 24 heures. Pour les personnes en situation de chômage, un déséquilibre est constaté dans la durée de temps accordé aux soins personnels selon le sexe. En effet, pendant que les femmes y passent environ 11 heures de temps en moyenne par jour, les hommes y passent 38 minutes de plus. Les hommes et les femmes hors de la main d'œuvre présentent un temps personnel similaire, d'environ 11 heures et 35 minutes.

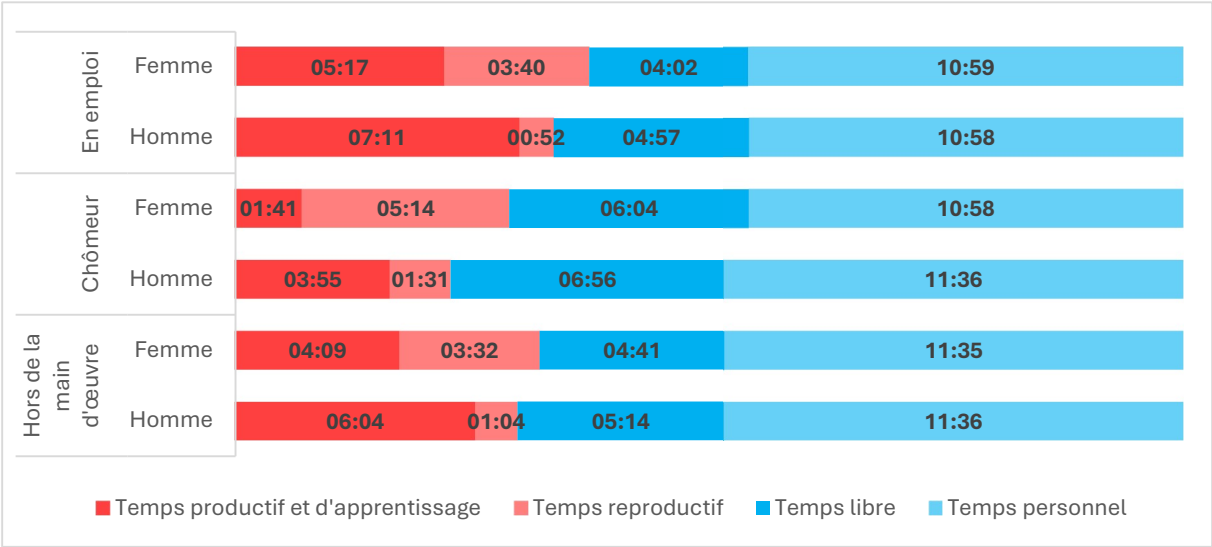
Chez les personnes en emploi, les hommes consacrent en moyenne par jour 7 heures et 11 minutes à des activités productives, et 52 minutes à des activités reproductives, soit un temps total de travail de 8 heures et 3 minutes, pour 4 heures 57 minutes de temps libre. Du côté des femmes, le temps productif est inférieur à celui des hommes, s'établissant à 5 heures et 17 minutes en moyenne par jour. Malgré ce temps productif conséquent, elles passent en plus 3 heures et 40 minutes à des activités reproductives, pour un temps total de travail de 8 heures et 57 minutes en moyenne sur la journée. Les femmes en emploi disposent ainsi de 4 heures et 2 minutes de temps libre, donc environ une heure de moins que les hommes dans la même situation. Ainsi, chaque jour, les hommes en emploi disposent de 55 minutes de temps libre de plus que les femmes du même statut. Sur un mois, cette différence s'établit à 1650 minutes, soit 27,5 Heures. C'est-à-dire que sur un mois, les hommes en emploi ont un équivalent de près de 3,5 jours de congés de plus que les femmes, au regard du travail total. Dans la population des personnes en emploi, les hommes disposeraient donc d'une situation bien plus épanouissante que les femmes concernant la satisfaction de la vie au regard de la gestion du temps, disposant de plus de temps pour les loisirs.

Comme on pourrait s'y attendre, les personnes au chômage passent moins de temps à des activités productives et d'apprentissage. Ce temps n'est pas nul, puisqu'il intègre le temps de

recherche d'emploi, de la formation et des études en relation avec l'emploi. Les hommes au chômage consacrent en moyenne 3 heures et 55 minutes par jour à ces activités productives, et 1 heure et 31 minutes aux activités reproductives, pour un temps total de travail de 5 heures et 26 minutes. Ils sont ceux qui ont le plus grand temps libre, à savoir 6 heures et 56 minutes, mais également passent le plus de temps aux soins personnels. Malgré la situation de chômage, les femmes ont un temps total de travail considérable, qui s'établit en moyenne à 6 heures et 55 minutes par jour. Ce temps est majoritairement porté par une charge journalière très importante (la plus élevée) de travail reproductif de 5 heures et 14 minutes, tandis que le temps productif s'élève à 1 heure et 41 minutes. Tout comme les hommes, les femmes au chômage sont également celles qui ont le temps libre le plus élevé (6 heures et 04 minutes).

A l'observation, la situation de chômage n'amène pas les hommes à consacrer suffisamment de temps aux travaux domestiques et de soins non rémunérés au bénéfice du ménage, mais augmente plutôt leur temps libre ainsi que leur temps personnel. Cependant chez les femmes, c'est l'effet inverse qui est observé, puisqu'elles se consacrent grandement à des travaux reproductifs.

**Graphique 2.2 :** Répartition des 24 h d'une journée par sexe selon la situation d'emploi



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Les personnes hors de la main d'œuvre ont un temps productif et d'apprentissage journalier assez élevé, en moyenne 6 heures et 05 minutes pour les hommes contre 4 heures et 09 minutes chez les femmes. Cette situation pourrait se justifier par le fait que la population hors de la main d'œuvre est essentiellement constituée des personnes jeunes qui sont engagées dans des activités d'apprentissage. Bien qu'engagées dans des activités d'apprentissage, les femmes ont toujours un temps reproductif plus élevé que celui des hommes. Ces premiers constats pourraient suggérer qu'il a été donné aux hommes et aux garçons davantage de

possibilités de se consacrer à des activités d'apprentissage, tandis que pour les femmes et les filles, les travaux domestiques et de soins non rémunérés ont été priorités.

En somme, quel que soit le statut d'emploi des hommes, leur temps reproductif est assez faible et varie très peu, soutenant l'hypothèse sous-jacente que les activités reproductives sont associées au sexe féminin, ce d'autant plus que la variation de ce temps (qui est déjà bien supérieur à celui des hommes) est beaucoup plus marquée chez les femmes, selon qu'elles sont occupées ou non. En d'autres termes, les femmes peuvent ajuster leur temps reproductif selon leur situation d'occupation, alors que pour les hommes, ce temps ne « doit » pas franchir un certain seuil quelle que soit sa situation d'occupation.

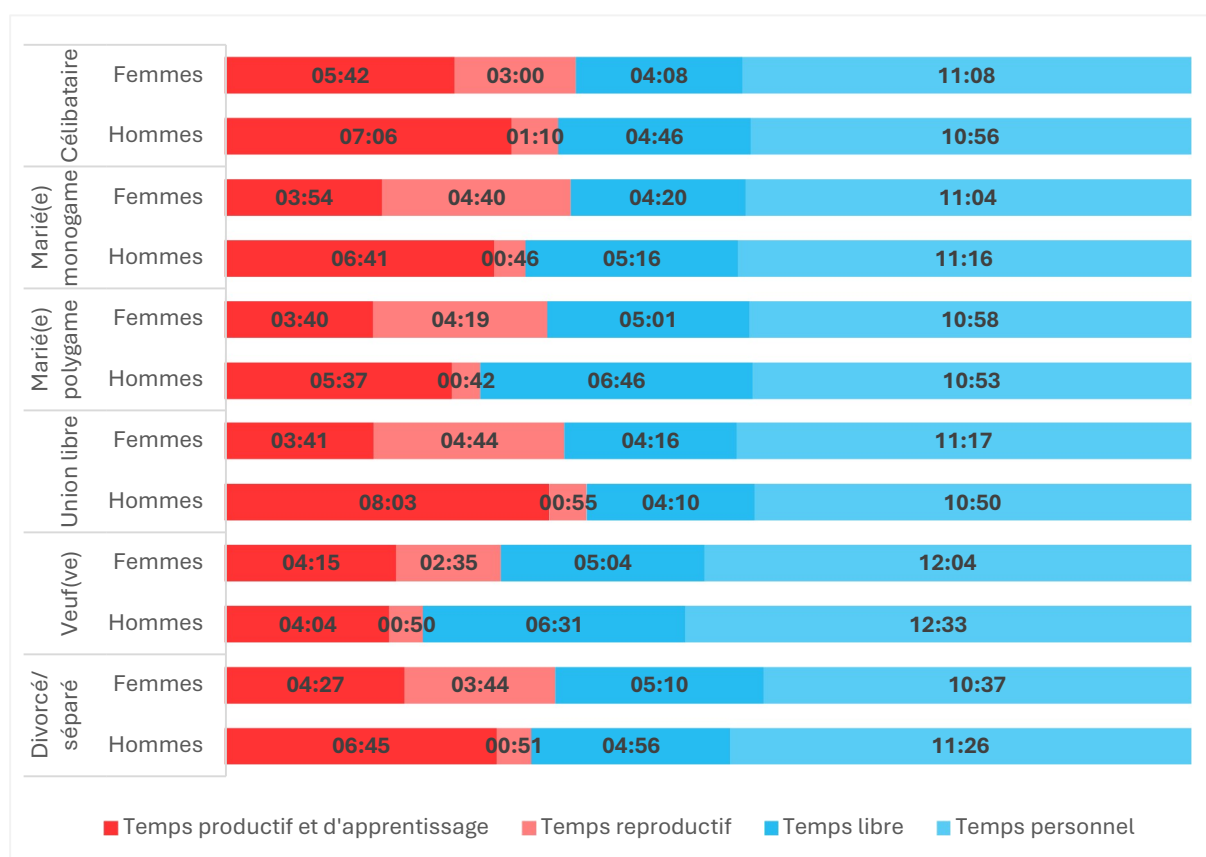
### ***2.1.3. Utilisation du temps des femmes et des hommes selon la situation matrimoniale***

La situation matrimoniale exerce inexorablement une influence sur l'organisation des personnes, notamment sur la gestion quotidienne du temps, affectant différemment les femmes et les hommes. Après traitement, les données recueillies sur la situation matrimoniale des personnes âgées de 15 ans ou plus ont été regroupées à partir des catégories suivantes :

- Célibataire : toute personne n'ayant jamais contracté de mariage et ne vivant pas en union libre ;
- Marié monogame : toute personne mariée (de par la loi, la religion ou la coutume) à une seule personne. Un homme marié sous le régime monogame, mais vivant en union libre avec plusieurs épouses, a été considéré comme polygame ;
- Marié polygame : tout homme marié à plus d'une épouse, ainsi que toute femme ayant au moins une coépouse. Un homme marié et dont l'acte d'état civil mentionne le statut de « polygame », mais qui n'a en réalité qu'une seule épouse, a été considéré comme monogame.
- Union libre : toute personne vivant en union libre avec sa partenaire, sans qu'aucun mariage civil, coutumier ou religieux n'ait été célébré ;
- Divorcé : toute personne ayant officiellement rompu les liens du mariage (certificat de divorce ou auprès des autorités coutumières) et qui ne s'est pas remariée ;
- Séparé : toute personne ayant rompu le mariage, sans que le divorce n'ait été officiellement prononcé par une institution traditionnelle ou judiciaire. Pour les analyses, les personnes divorcées et séparées ont été regroupées ensemble ;
- Veuf/veuve : toute personne précédemment mariée, mais dont le conjoint est décédé et qui n'est pas dans une autre union.

Quelle que soit la situation matrimoniale, le temps personnel consacré au sommeil, au repos et aux soins personnels prend toujours une très grande partie de la journée des camerounais âgés d'au moins 15 ans, représentant près de la moitié de la journée (entre 10 heures et 30 minutes et 12 heures). Cependant, c'est chez les personnes veufs(ves) que ce temps est plus élevé, occupant en moyenne plus de la moitié de la journée, le temps personnel des hommes (12 heures et 33 minutes) étant de près de 30 minutes supérieur à celui des femmes (12 heures et 04 min). Chez les personnes avec une situation matrimoniale autre que veuf(ve), femmes comme hommes, le temps personnel est assez équivalent (sauf pour les divorcé(e)s/séparé(e)s), variant de 10 heures et 56 minutes en moyenne à 11 heures 26 minutes sur la journée.

**Graphique 2.3** : Répartition des 24 h d'une journée par sexe selon la situation matrimoniale



**Source** : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Par la suite, les analyses de la répartition du temps des personnes sera faite suivant l'évolution chronologique de leur situation matrimoniale, permettant ainsi de percevoir l'effet de cette dernière tout au long de leur existence.

Chez les personnes célibataires, le temps productif et d'apprentissage occupe en moyenne 7 heures et 06 minutes du temps journalier des hommes, contre 5 heures et 42 minutes chez les femmes. A l'inverse, le temps reproductif qui est de 1 heure et 10 minutes en moyenne sur une journée chez les hommes est évalué à 3 heures chez les femmes. Aussi, pour les hommes, on a un temps total de travail de 8 heures et 16 minutes en moyenne sur une journée, laissant un

temps libre de 4 heures et 46 minutes. Chez les femmes célibataires, le temps total de travail est de 8 heures et 42 minutes en moyenne sur une journée, laissant 4 heures et 08 minutes de temps libre. Ainsi chaque jour, les hommes célibataires disposent en moyenne de 38 minutes de temps libre de plus que les femmes, qui peut être utilisé pour les loisirs ou toute activité sociale épanouissante, donnant plus de satisfaction de la journée aux hommes.

Le passage de la situation de célibataire à une situation d'union (mariage monogame, mariage polygame, union libre) apporte beaucoup de changements dans la gestion journalière du temps, tant chez les femmes que chez les hommes. Si chez les hommes en union libre le temps productif a augmenté par rapport aux célibataires, les situations d'union formelle l'ont plutôt réduit, encore plus chez les mariés polygames. Chez les femmes par contre, le travail productif est considérablement réduit quelle que soit la modalité d'union considérée, au profit du travail reproductif.

L'union libre est la seule modalité dans laquelle le temps total de travail des hommes est supérieur à celui des femmes. Par rapport aux hommes célibataires, les hommes en union libre ont un temps productif supérieur de près d'une heure de temps, s'établissant à 8 heures et 03 minutes. Avec un temps reproductif de 55 minutes, ils réalisent un temps total de travail de 8 heures et 58 minutes, pour un temps libre de 4 heures et 10 minutes. Les hommes en situation d'union libre sont ceux qui ont le temps total de travail le plus élevé. Les femmes en union libre totalisent de leur côté un temps de travail de 8 heures et 25 minutes, dont 3 heures et 41 minutes de temps productif et 4 heures et 44 minutes de temps reproductif. Elles disposent ainsi de 4 heures et 16 minutes de temps libre. En considérant également le temps personnel, deux constats s'imposent :

- chez les hommes, l'union libre diminue le temps disponible pour le repos, les soins personnels et les loisirs comparé au célibat. Les hommes en union libre y consacrent au total en moyenne 15 heures et 00 minutes en une journée, contre 15 heures et 42 minutes pour les hommes célibataires, soit une différence de 42 minutes. Chez les femmes par contre, l'union libre n'affecte pas grandement le temps consacré au repos et aux loisirs par rapport au célibat. Toutefois, l'union libre redistribue le temps de travail total des femmes en diminuant le temps productif et en augmentant le temps reproductif.
- les femmes en union libre disposent de plus de temps pour le repos, les soins personnels et les loisirs par rapport aux hommes. Tandis que les femmes y consacrent en moyenne 15 heures et 33 minutes à ces activités, les hommes n'en disposent que de 15 heures et 00 minutes.

L'organisation des personnes mariées (monogames et polygames) en termes d'utilisation du temps journalier est assez différente de celle des personnes célibataires. Chez les hommes, le temps productif ainsi que le temps reproductif sont réduits, réduisant le temps total de travail. Cette réduction profite au temps libre. Par contre chez les femmes, le mariage n'affecte pas grandement le temps total de travail, les femmes mariées polygames ayant le temps total de travail le plus faible.

Les hommes mariés monogames ont un temps total de travail de 7 heures et 27 minutes en moyenne par jour, décomposé en 6 heures et 41 minutes de temps productif et seulement 46 minutes de temps reproductif. Cette organisation leur confère un temps libre de 5 heures 16 minutes, de 30 minutes supérieur au temps libre des hommes célibataires, et de 56 minutes supérieur au temps libre des femmes mariées monogames. Ces dernières ont un temps libre de 4 heures et 20 minutes, après avoir consacré 8 heures et 34 minutes au travail, dont 3 heures et 54 minutes au travail productif et 4 heures et 40 minutes au travail reproductif.

Les hommes mariés polygames sont ceux qui passent le moins de temps au travail. En effet, leur temps total de travail est en moyenne de 6 heures et 19 minutes par jour, décomposé en 5 heures et 37 minutes d'activité productives et seulement 42 minutes d'activités reproductives. Cette organisation leur offre un temps libre journalier de 6 heures 46 minutes, le plus élevé. Les femmes polygames disposent également de plus de temps libre que les femmes mariées monogames, ou encore que les femmes célibataires, à savoir 5 heures et 01 minute. Elles disposent d'un temps total de travail de 7 heures et 59 minutes, supérieur de 1 heure et 40 minutes à celui des hommes polygames. Le mariage polygamique est la situation matrimoniale où le déséquilibre travail – loisir à l'échelle du ménage (travail et autres activités nécessaires pour le ménage) est plus marqué en défaveur des femmes, les femmes ayant une charge de travail supplémentaire de 1 heure et 40 minutes par rapport aux hommes. Dans un tel contexte, la répartition des charges au sein du ménage obéit à une logique d'épanouissement de l'homme, dans laquelle la femme est grandement sollicitée pour le bien du ménage, prenant en charge une proportion considérable des travaux liés au ménage, pour permettre à l'homme de se consacrer à plus de loisirs et d'activités sociales.

La fin du mariage ou de l'union, pour cause de décès de l'un des conjoints ou suite à une séparation redistribue la répartition du temps journalier des hommes et des femmes. Le temps de travail des veufs et des veuves est considérablement diminué, à savoir 4 heures et 54 minutes en moyenne par jour pour les hommes (dont 4 heures et 04 minutes de temps productif et 50 minutes de temps reproductif), et 6 heures et 50 minutes pour les femmes (dont 4 heures et 15 minutes de temps productif, et 2 heures et 35 minutes de temps reproductif). Les veufs et les veuves sont ceux/celles chez qui le temps personnel est plus élevé (un peu plus

de la moitié de la journée), avec un temps libre assez important. Cependant, la situation des hommes est bien plus enviable que celle des femmes, les hommes disposant de 1 heure et 27 minutes de temps libre de plus par rapport aux femmes. Le temps de repos important, ainsi que le temps libre des veufs et des veuves pourraient trouver une explication dans le fait que la majorité des veufs et des veuves sont des personnes du troisième âge ou qui s'en rapprochent, et donc ont besoin d'assez de repos.

Contrairement au veuvage, le divorce ou la séparation ne change pas substantiellement le comportement des hommes et des femmes dans la répartition de leur temps journalier par rapport au mariage formel. Chez les femmes divorcées ou séparées, le temps total de travail est presque équivalent à celui des femmes mariées, mais le temps productif a augmenté, et le temps reproductif a diminué. Les femmes après la séparation s'engageraient donc dans des activités productives et génératrices de revenus pour prendre en charge les besoins qui étaient supportés dans une certaine proportion par leur conjoint. La situation de ces femmes pourrait être très difficile si pendant leur union elles n'avaient pas un emploi, car il faudra souvent partir de zéro. Les hommes divorcés ou séparés ont un temps de travail équivalent à ceux des hommes mariés monogames, tant au niveau du temps productif qu'au niveau du temps reproductif. La dissolution d'un mariage monogame n'affecterait donc par beaucoup l'organisation du temps des hommes. Par rapport aux femmes, les hommes divorcés ou séparés, dans la répartition de leur temps disponible après le travail et les autres activités nécessaires au bien-être du ménage, privilégient le temps personnel (en moyenne 11 heures et 26 minutes sur la journée, contre 10 heures et 37 minutes pour les femmes), et ont un temps libre de 4 heures et 56 minutes (contre 5 heures et 10 minutes pour les femmes). En somme, le temps total de travail journalier des femmes divorcées ou séparées (en moyenne 8 heures et 11 minutes) est supérieur de 35 minutes à celui des hommes (7 heures et 36 minutes), mettant les hommes dans une situation plus confortable.

En conclusion, la répartition du temps journalier des hommes entre travail (rémunéré et non rémunéré) et temps libre et de repos est plus enviable à celle des femmes, sauf pour les personnes en union libre où l'inverse est observé. Pour les femmes, c'est le temps reproductif qui est le plus affecté par le statut matrimonial, augmentant lors du passage de la situation de célibataire à une situation d'union, puis diminuant suite à la dissolution de l'union pour une raison ou pour une autre.

#### **2.1.4. Utilisation du temps des femmes et des hommes selon la région et le milieu de résidence**

Cette section analyse le comportement des camerounais(es), hommes et femmes, à partir de l'utilisation du temps journalier, selon leur répartition géographique qui les classe d'une part selon le milieu de résidence, et d'autre part selon la région d'enquête.

La notion de milieu de résidence est utilisée pour séparer deux milieux de vie, le milieu urbain et le milieu rural. Le milieu urbain est un espace d'habitation caractérisé par une population plus dense, un bâti plus dense, des infrastructures (routes, télécommunications et TIC), des services sociaux de base (hôpitaux, écoles, crèches, eau et assainissement, électricité), des industries et des commerces plus développés, ainsi que la présence de plusieurs services administratifs. Le milieu urbain se rapproche de la notion de ville. A l'inverse, le milieu rural est caractérisé par une population moins dense, une faible densité du bâti organisé en habitat non structuré, peu de voies de communication, ou encore une forte activité agricole. Le milieu rural est souvent assimilé à la campagne. Généralement, il est important de distinguer dans les analyses socioéconomiques les milieux de résidence, car chaque milieu de résidence correspond à un mode de vie et à des habitudes qui peuvent faire varier les indicateurs observés.

Les milieux de résidence définis pour les analyses du présent rapport ont considéré, selon les niveaux de développement, i) les grandes métropoles (Douala et Yaoundé), ii) les autres zones urbaines et iii) le milieu rural.

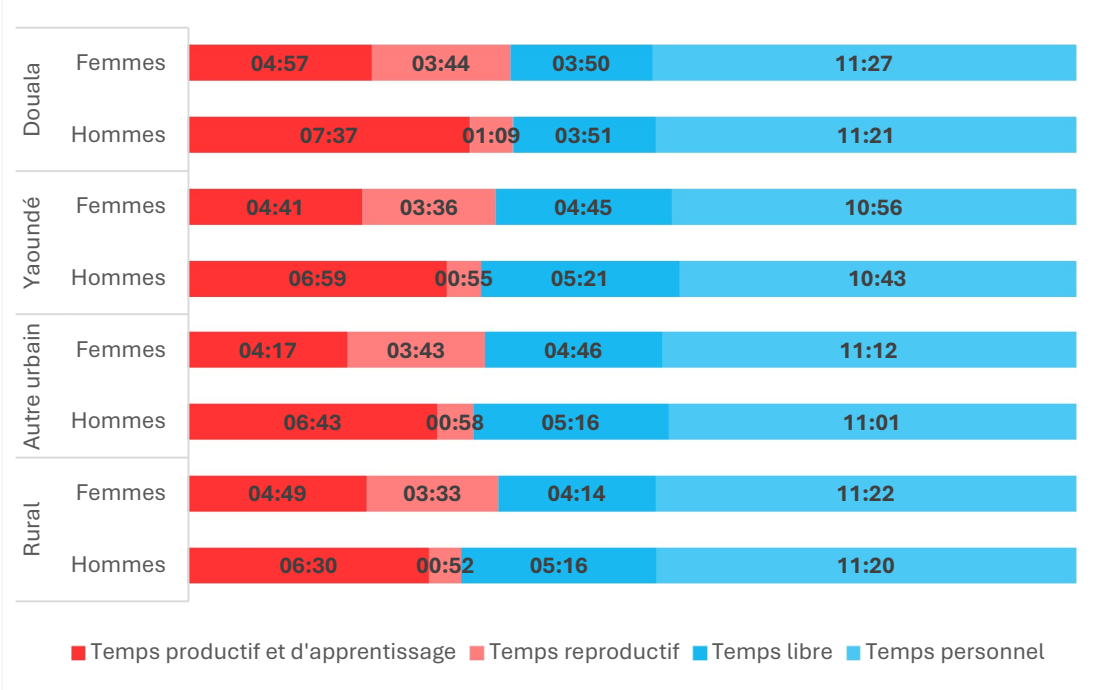
La répartition du temps journalier des personnes n'est pas homogène selon le milieu de résidence. Si la situation des personnes de Yaoundé et celle des personnes des autres zones urbaines sont pratiquement similaires, des disparités existent avec Douala et le milieu rural. Les hommes et les femmes à Douala sont plus engagées dans le travail et les autres activités nécessaires au ménage par rapport à tous les autres milieux. Le temps total de travail journalier des hommes (en moyenne 8 heures et 48 minutes) et celui des femmes (8 heures et 41 minutes) sont équivalents, de même que leurs temps libres et leur temps de repos. La différence entre eux se situe dans les temps productif et reproductif, les hommes étant essentiellement engagés dans les activités productives, et les tâches reproductives reposant beaucoup plus sur les femmes.

Par rapport à Douala, les personnes de Yaoundé et des autres zones urbaines, hommes et femmes, consacrent légèrement moins de temps pour le temps de travail, et disposent d'un peu plus de temps libre qu'ils prélèvent sur le temps de repos. A Yaoundé, le temps libre des hommes (5 heures et 21 minutes en moyenne) est supérieur de 36 minutes à celui des femmes

(4 heures et 45 minutes), et dans les autres zones urbaines, cette différence s'établit à 30 minutes, toujours en faveur des hommes.

Le milieu rural est l'endroit où la différence entre le temps total de travail entre les femmes et les hommes est la plus grande, les femmes y consacrant en moyenne 1 heure de plus sur la journée, avec une bien plus grande quantité de temps reproductif que les hommes.

**Graphique 2.4** : Répartition des 24 h d'une journée par sexe selon le milieu de résidence



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Sur une journée, la répartition du temps libre entre "vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse" d'une part, et "culture, loisirs, médias et pratiques sportives" d'autre part évolue lorsqu'on part des métropoles vers le milieu rural. Dans les métropoles, le temps libre est beaucoup plus consacré aux loisirs, tant chez les hommes que chez les femmes. Dans les autres zones urbaines, le temps consacré aux activités sociales est pratiquement équivalent au temps de loisir. Par contre, en milieu rural, le temps libre est plus consacré à la vie sociale, et ce temps est bien plus élevé chez les hommes (en moyenne 3 heures et 11 minutes) que chez les femmes (2 heures et 29 minutes). A travers ces informations, il pourrait être avancé que les populations des villes profitent plus des loisirs offerts, pendant que les populations des campagnes se livraient plus à des activités sociales, y compris la participation à la vie publique. Le temps des hommes consacré aux activités sociales, supérieur à celui des femmes, pourrait suggérer qu'en milieu rural, les femmes ne sont pas assez associées aux prises de décision concernant la vie publique.

**Tableau 2.1** : Répartition du temps libre des hommes et des femmes selon le milieu de résidence

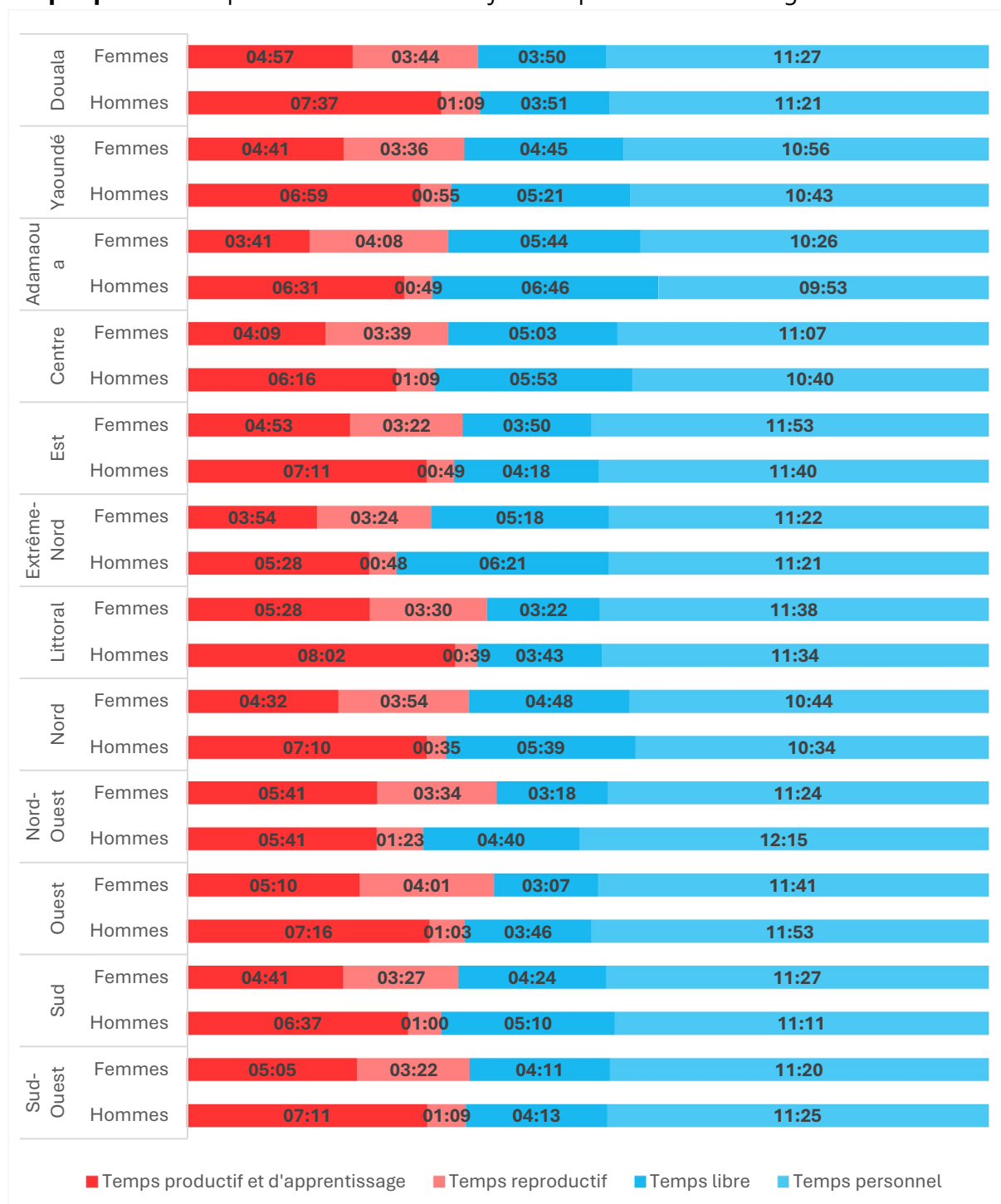
		Douala	Yaoundé	Autre urbain	Rural	Ensemble
<b>Femmes</b>	Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse	01:18	01:25	02:34	02:29	02:13
	Culture, loisirs, médias et pratiques sportives	02:32	03:19	02:11	01:45	02:10
	<b>Temps libre</b>	<b>03:50</b>	<b>04:45</b>	<b>04:46</b>	<b>04:14</b>	<b>04:24</b>
<b>Hommes</b>	Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse	01:09	01:35	02:43	03:11	02:35
	Culture, loisirs, médias et pratiques sportives	02:42	03:45	02:33	02:04	02:29
	<b>Temps libre</b>	<b>03:51</b>	<b>05:21</b>	<b>05:16</b>	<b>05:16</b>	<b>05:04</b>

Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Les régions d'enquête sont des aires géographiques obtenues à partir des régions administratives du pays. Cependant, les grandes métropoles (Douala et Yaoundé) ont été soustraites de leurs régions administratives respectives pour constituer des régions d'enquête à part entière, et les régions administratives moins les métropoles constituent également des régions d'enquête. Ce choix est opéré pour éviter que l'effet des métropoles (beaucoup plus développées) masque les réalités du reste des régions administratives auxquelles elles appartiennent au niveau des différents indicateurs observés.

Dans la majorité des régions d'enquête, la répartition du temps journalier des femmes et des hommes ne s'éloigne pas grandement des répartitions nationales respectives. De façon générale, le temps total de travail des femmes est supérieur à celui des hommes (sauf à Douala où il est quasiment équivalent), les femmes ont un temps reproductif bien supérieur à celui des hommes, les hommes ont un temps productif bien supérieur à celui des femmes, et le temps libre des hommes est supérieur à celui des femmes. La région de l'Extrême-Nord est celle où les hommes ont le temps de travail le plus faible sur la journée, et aussi le plus grand temps libre. Les femmes ont les temps de travail les plus élevés dans les régions du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Littoral et du Sud-Ouest. Les hommes des régions du Sud-Ouest et du Littoral accompagnent les femmes avec un temps de travail similaire, bien que le temps qu'ils passent à la réalisation des activités reproductives est bien inférieur à celui des femmes, au profit des activités productives.

**Graphique 2.5 :** Répartition des 24 h d'une journée par sexe selon la région



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

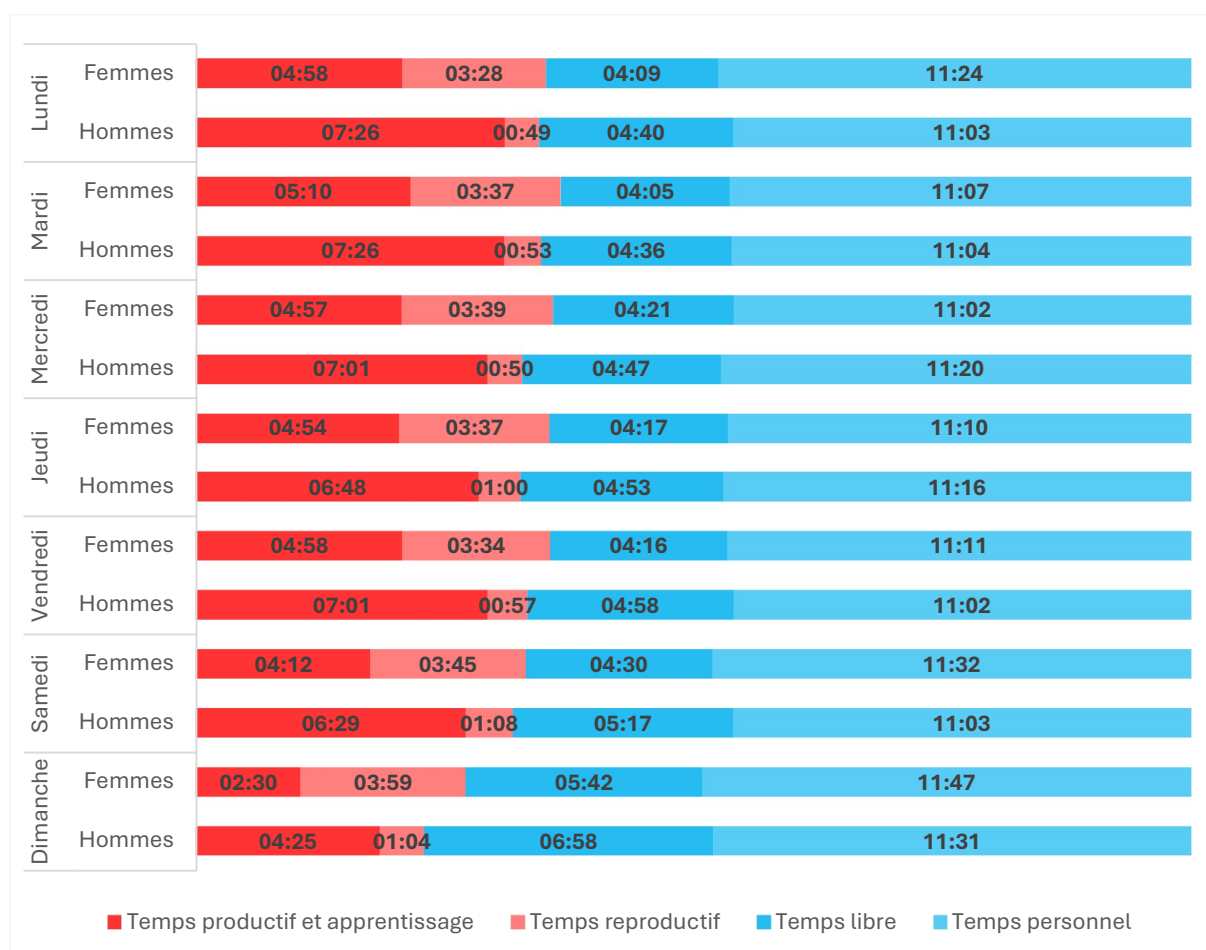
## 2.2. Utilisation du temps des femmes et des hommes sur une semaine

L'observation de l'utilisation du temps des hommes et des femmes sur une journée fournit une bonne base pour l'appréciation des rôles de genre au sein des ménages, ainsi que pour l'appréciation de la répartition du travail entre les sexes. Cependant, il est tout aussi intéressant d'observer l'utilisation du temps sur une semaine qui forme le plus petit cycle périodique pour l'organisation du temps des personnes. Cela permet d'avoir une représentation plus réelle de

l'utilisation du temps des femmes et des hommes, en intégrant les habitudes qui se répètent sur un cycle d'une semaine.

L'emploi et la fréquentation scolaire sont les activités majeures qui engagent les individus en matière d'utilisation du temps. L'approche de l'analyse de l'utilisation du temps des personnes devrait donc tenir compte de la manière dont ces dernières s'organisent pour s'acquitter des tâches relatives à ces activités sur la semaine. Une semaine est constituée de 7 jours, du lundi au dimanche. Au Cameroun, selon les types d'emplois, les citoyens qui disposent d'un emploi l'exercent généralement<sup>5</sup> soit pendant les cinq (05) premiers jours de la semaine, soit pendant les six (06) premiers jours, ou alors tous les jours. Pour les élèves du primaire et du secondaire, les jours de classe sont les cinq (05) premiers jours de la semaine, et ceux du supérieur peuvent également occuper le samedi.

**Graphique 2.6 :** Utilisation du temps des hommes et des femmes sur une semaine



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Il est presque unanimement admis dans la conscience collective nationale que les jours de travail vont de lundi à vendredi, et que les jours du weekend (samedi et dimanche) sont généralement

<sup>5</sup> Il existe des exceptions notamment pour les emplois nécessitant des gardes, où un cycle n'est pas observé sur une semaine, mais sur la base des gardes à effectuer.

consacrés au repos et aux activités de loisir. Les données suggèrent effectivement un comportement homogène des personnes (hommes et femmes) du lundi au vendredi au regard de la répartition du temps journalier entre activités productives, activités reproductives, activités sociales et de loisir, et activités de soins personnels. La journée de samedi a également une charge importante de travail avec notamment des activités productives, la journée de dimanche disposant de plus de temps libre et de temps personnel.

Quel que soit le jour de la semaine, le temps total de travail des femmes est supérieur à celui des hommes. Chez les hommes, ce temps est dominé par le temps productif, de même que chez les femmes (sauf le dimanche), mais dans une proportion moindre. Cependant, les femmes ont en plus un temps reproductif assez élevé qui leur permet de réaliser un temps total de travail supérieur à celui des hommes, qui ne s'engagent que très peu dans des travaux domestiques et de soins non rémunérés. Ceci permet aux hommes d'avoir plus de temps libre par rapport aux femmes, puisque le temps personnel des femmes et des hommes est quasiment équivalent.

Comme cela a été relevé plus haut, au regard des données, la répartition de l'utilisation du temps les samedis et les dimanches est différente de celle des cinq (05) premiers jours de la semaine. En effet, du lundi au vendredi, le temps de travail des personnes, hommes et femmes, oscille entre 7 heures et 48 minutes et à 8 heures et 47 minutes, le temps de travail des femmes étant légèrement plus élevé que celui des hommes. Les jours du weekend généralement considérés comme non travaillés (au sens de l'emploi) donnent souvent l'occasion de mettre l'ordre dans la maison. Cependant, les samedis, le temps total de travail ne s'éloigne pas substantiellement de celui observé du lundi au vendredi. Que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, le temps productif est légèrement réduit au profit du temps reproductif, les femmes ayant toujours un temps de travail supérieur à celui des hommes. La particularité à relever ici est le temps reproductif des femmes élevé par rapport aux jours précédents, suggérant la priorisation des tâches d'entretien du ménage le premier jour du weekend par les femmes uniquement, puisque le comportement des hommes n'est pas grandement affecté. Le dimanche est effectivement la journée de repos au vu du faible temps de travail des hommes et des femmes, et de la grande proportion de temps libre et de temps personnel. Cependant, c'est le dimanche qu'on constate le plus grand écart entre le temps de travail des hommes et des femmes, à savoir 1 heure de différence. Ainsi, même le jour où les personnes sont censées se reposer avec une charge minimale de travail, cette charge pèse plus sur les femmes. On constate en plus que le dimanche les femmes prennent plus de temps par rapport aux autres jours (environ 4 heures de temps en moyenne) pour accomplir des tâches domestiques et de soins non rémunérés, tandis que ce temps pour les hommes n'est pas significativement différent de celui des autres jours de la semaine (environ 1 heure de temps).

Suite au résultat selon lequel la charge des travaux domestiques et de soins non rémunérés des femmes le weekend est augmentée pourtant celle des hommes n'est pas grandement affectée, le constat selon lequel ces tâches sont socialement associées aux femmes est renforcé.

### **2.3. Utilisation du temps des femmes et des hommes, rôles de genre et répartition du travail**

L'intérêt d'analyser les données sur l'emploi du temps des personnes réside essentiellement dans le fait qu'à partir de l'observation des différentes tâches réalisées par les femmes et les hommes, il est possible de se faire une idée de la répartition des rôles de genre, et de tirer des conclusions pertinentes quant à l'autonomisation économique des femmes, de même qu'à leur participation à la vie publique.

De l'observation de l'utilisation du temps par les femmes et les hommes, il a été constaté que les hommes consacrent beaucoup de temps à des activités productives et très peu à des activités reproductives. Les femmes supportent l'essentiel de ces tâches reproductives, bien qu'étant également engagées dans des activités productives, mais dans une proportion inférieure par rapport aux hommes. L'observation de ces temps productif et reproductif selon plusieurs variables n'a pas changé cette réalité, suggérant que les hommes sont associés au travail productif, et les femmes au travail reproductif, cette conclusion pouvant avoir une explication socioculturelle. En effet, l'orientation patriarcale de la société voudrait que l'homme en tant que chef de famille puisse aller travailler pour subvenir aux besoins du ménage, pendant que la femme s'occupe de la progéniture et assure la préparation des repas. Cette conception des rôles de genre est néfaste quant à l'autonomisation des femmes, car elle priorise le rôle reproductif de la femme dans le ménage, ce qui l'empêche de pouvoir se consacrer à des activités productives, de générer des revenus et de disposer d'une certaine indépendance dans la prise de décision.

Par ailleurs, les femmes en milieu rural sont moins engagées (en termes de temps passé) dans des activités sociales et communautaires par rapport aux hommes, ce qui suggérerait que ces dernières ne seraient pas suffisamment associées à la prise de décision pour l'organisation de la cité. Ce constat est déjà posé en milieu urbain lorsqu'on considère la faible représentation des femmes dans des postes électifs et de direction.

## CHAPITRE 3 : UTILISATION DU TEMPS SELON LES ETAPES DE LA VIE

---

Il est intéressant d'observer l'utilisation du temps des hommes et des femmes selon les différentes étapes du développement d'un être humain, car ces étapes correspondent à des périodes où les personnes ont des besoins spécifiques, des besoins dont la satisfaction exige de consacrer du temps à la réalisation par l'individu de certaines activités bien précises. Aussi, l'examen de l'utilisation du temps dans ces différentes périodes permet d'être plus précis dans l'appréciation de l'adéquation de l'usage du temps par les hommes et les femmes, pour la satisfaction de ces besoins. L'analyse a porté sur les personnes de 10 ans ou plus et a considéré trois (03) stades du développement humain, en fonction des réalités sociologiques camerounaises :

- i) **L'enfance et l'adolescence**, regroupant les personnes âgées de 10 à 24 ans. Ce stade est constitué des personnes jeunes qui demandent à s'éduquer et à s'instruire. Pour ce groupe, il est utile d'observer le temps dédié à ces activités.
- ii) **L'âge adulte**, allant de 25 à 59 ans, encore appelé âge sous pression, car caractérisé par un fort investissement professionnel et familial. Les personnes de cette tranche d'âge sont généralement actives professionnellement, et devraient y consacrer un temps adéquat, tout en assurant un équilibre au niveau de la famille qui se construit, et en ayant du temps personnel et de loisirs pour garder une santé mentale saine.
- iii) **La vieillesse** qui est l'étape de la vie qui concerne les personnes de 60 ans ou plus. Généralement à ce stade, plusieurs années de vie ont été consacrées à l'emploi, et la santé décline avec l'âge. Il devient alors essentiel de consacrer suffisamment de temps au repos ainsi qu'à des activités récréatives et de loisirs, afin de préserver la santé physique et mentale.

### 3.1. L'utilisation du temps par les enfants et adolescents, filles et garçons

Au Cameroun, les personnes âgées de 10 à 24 ans sont jeunes, et en principe sont contraintes prioritairement par trois (03) types d'activité :

- des activités liées à leur éducation et à leur formation professionnelle pour la majorité ;
- des activités de recherche d'emploi ;
- des activités liées à l'exercice d'un emploi.

En effet, les données du tableau 3.1 suivant révèlent que les personnes (garçons et filles) de cette tranche d'âge sont plus engagées dans des activités d'apprentissage puisqu'elles y

consacrent en moyenne 3 heures et 28 minutes par jour, par rapport à des activités liées à l'exercice ou la recherche d'un emploi, qui occupent en moyenne 1 heure et 28 minutes sur la journée, ces deux catégories d'activité n'étant pas mutuellement exclusives.

**Tableau 3.1** : Répartition des 24 h d'une journée des 10 – 24 ans par sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Emploi et activités connexes	01:55	01:05	01:28
Production de biens pour usage final propre	00:56	00:42	00:49
Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille	00:55	02:34	01:48
Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille	00:11	00:33	00:23
Bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés	00:13	00:14	00:13
Apprentissage	03:51	03:08	03:28
Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse	02:04	01:57	02:00
Culture, loisirs, médias et pratiques sportives	02:40	02:20	02:29
Soins et entretien de la personne	11:10	11:22	11:17

Source : **ECAM5, INS, Cameroun, 2022**

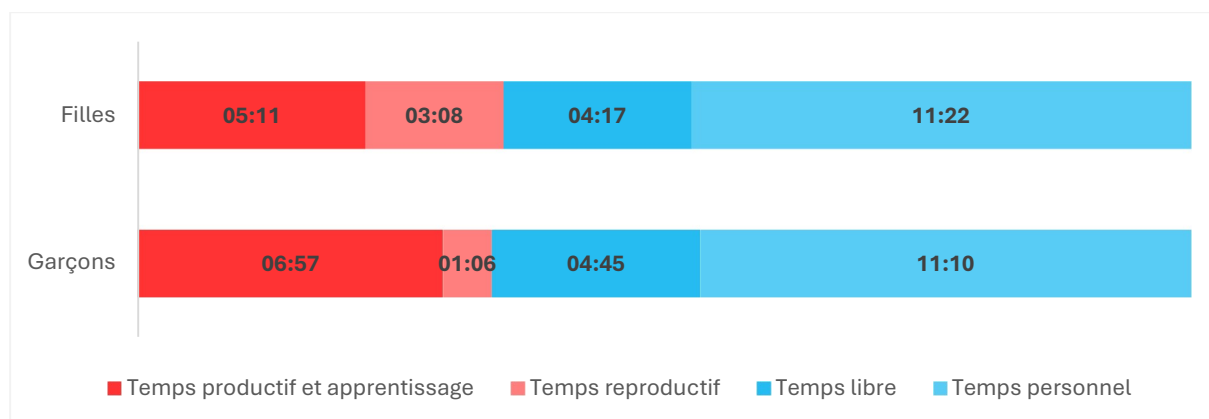
L'observation de ces données selon le sexe apporte plusieurs enseignements pertinents. En effet, selon le graphique 3.1 suivant, le temps moyen consacré par les garçons à des activités productives et d'apprentissage est bien supérieur à celui des filles, suggérant une combinaison des faits suivants : la proportion de garçons engagés dans ces activités est plus grande que celle des filles, et les garçons qui y sont engagés y passent plus de temps que les filles. Chacun de ces faits est significatif :

- "la proportion de garçons engagés dans ces activités est plus grande que celle des filles" : cela signifierait que pour les 10 – 24 ans, les filles pourraient être empêchées d'être scolarisées, ou encore d'exercer un emploi du fait de construits sociaux qui auraient priorisé plutôt pour ces dernières des tâches dites ménagères, instaurant une situation d'injustice ;
- "les garçons qui sont engagés dans des activités d'apprentissage ou des activités liées à l'emploi ou à la recherche d'un y consacrent plus de temps que les filles" : les garçons sont ainsi conditionnés pour être plus performants que les filles à l'école, dans leur emploi ou dans la recherche de l'emploi, une autre situation d'injustice.

Ces deux constats se confirment lorsqu'on observe le temps reproductif journalier des filles âgées de 10 à 24 ans qui représente près de trois fois celui des garçons de la même tranche d'âge, témoignant ainsi d'une couche d'injustice supplémentaire liée à une charge excessive

de travaux domestiques et de soins non rémunérés effectués par les filles, comparée à celle des garçons.

**Graphique 3.1** : Répartition des 24 h d'une journée des 10 – 24 ans par sexe



Source : **ECAM5, INS, Cameroun, 2022**

Toutefois concernant la charge totale de travail, la différence n'est pas autant prononcée. Les garçons âgés de 10 à 24 ans ont une charge totale de travail de 8 heures et 03 minutes par jour en moyenne, contre 8 heures et 19 minutes pour les filles. Le temps libre, consacré aux loisirs et aux activités sociales, chez les garçons est de près de 30 minutes supérieur à celui des filles. Il convient cependant de signaler que cette différence dans la répartition du temps libre des garçons et des filles n'est pas uniquement liée aux temps respectifs consacrés au travail, mais est également dû au fait que les filles prennent 12 minutes de plus que les garçons pour les soins personnels, un temps que les garçons capitalisent dans leur temps libre. La principale différence entre les filles et les garçons réside (encore une fois) dans la répartition du temps de travail entre travail productif et apprentissage d'une part, et travail reproductif d'autre part, les garçons étant plus associés au travail productif et à l'apprentissage, et les filles au temps reproductif.

Les données ont révélé que les jeunes de 10 à 24 sont principalement engagés dans des activités d'apprentissage. L'analyse s'est donc intéressée à savoir si pour ces jeunes effectivement engagés dans ces activités d'apprentissage, le temps passé aux autres activités sur la journée leur permet, aux filles comme aux garçons, d'avoir assez de temps à consacrer justement à l'apprentissage.

L'utilisation du temps journalier des jeunes de 10 à 24 ans effectivement engagées dans des activités d'apprentissage diffère significativement de celle de l'ensemble des jeunes de cette classe d'âge. Les écarts dans l'utilisation du temps des filles et des garçons s'en trouvent également affectés.

Le premier constat important est relatif au fait que le temps d'apprentissage des personnes engagées occupe l'essentiel du temps éveillé (le temps journalier hormis le repos) de ces jeunes, garçons comme filles. Par ailleurs, l'engagement dans des activités d'apprentissage réduit l'écart entre les filles et les garçons en ce qui concerne le temps consacré à l'apprentissage. Il existe une différence uniquement de 12 minutes en moyenne par jour, les garçons consacrant 8 heures et 14 minutes, contre 8 heures et 02 minutes pour les filles (voir tableau 3.2 suivant).

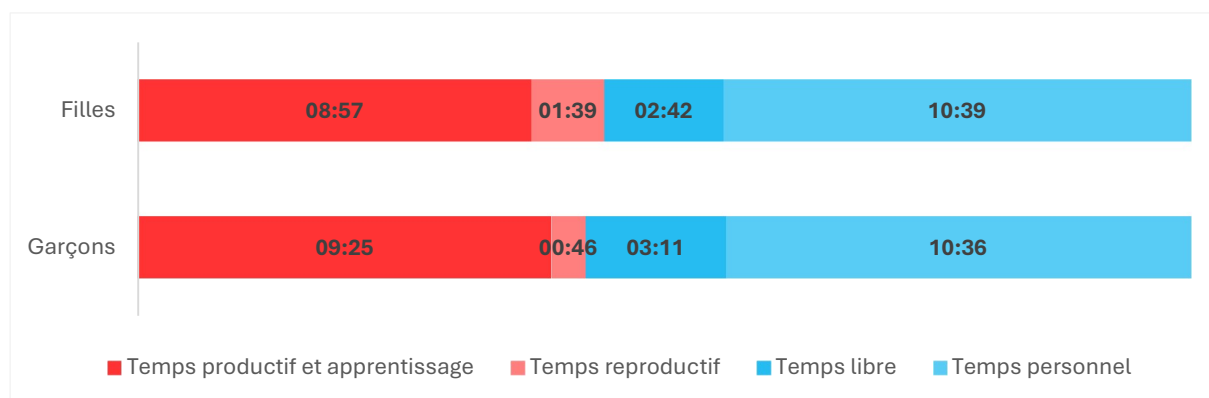
**Tableau 3.2 :** Répartition des 24 h d'une journée des 10 – 24 ans engagés dans l'apprentissage par sexe

	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Ensemble</b>
Emploi et activités connexes	00:39	00:28	00:34
Production de biens pour usage final propre	00:25	00:19	00:22
Services domestiques non rémunérés aux membres du ménage et de la famille	00:38	01:24	01:00
Services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille	00:08	00:15	00:11
Bénévolat, stages et autres travaux non rémunérés	00:05	00:06	00:06
Apprentissage	08:14	08:02	08:08
Vie sociale et communication, participation à la vie publique et pratique religieuse	01:23	01:09	01:16
Culture, loisirs, médias et pratiques sportives	01:48	01:33	01:40
Soins et entretien de la personne	10:36	10:39	10:37

Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Les données suggèrent également que le fait d'être engagé dans des activités d'apprentissage ne dispense pas les jeunes de se livrer à des activités liées à l'emploi. Aussi, le temps consacré aux activités productives et d'apprentissage des filles (8 heures et 57 minutes en moyenne par jour) est de 28 minutes inférieur à celui des garçons (9 heures et 25 minutes). Les garçons sont donc plus impliqués dans des activités productives au-delà des tâches d'apprentissage. Si le temps personnel des garçons et des filles est pratiquement similaire, il y a une différence nette dans leurs temps libre. Les filles disposent en effet de 2 heures et 42 minutes en moyenne de temps libre par jour, contre 3 heures et 11 minutes pour les garçons. Ce temps libre des filles, important pour l'équilibre apprentissage – loisirs, se retrouve limité par rapport à celui des garçons du fait que les filles passent bien plus de temps aux activités domestiques et de soins non rémunérés que les garçons. En effet, les filles mettent près d'une heure de temps de plus par jour que les garçons à la réalisation des activités reproductives.

**Graphique 3.2 :** Répartition des 24 h d’une journée des 10 – 24 ans engagés dans l’apprentissage par sexe



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Pour assurer un développement harmonieux de la personne humaine tout au long de sa vie, l'étape de la jeunesse est associée à l'éducation et la formation, pour à terme tutoyer les portes de l'emploi. Seulement, en plus de se consacrer à des activités d'apprentissage y relatives, les filles s'acquittent aussi d'énormes charges de travaux domestiques et de soins non rémunérés, par rapport aux garçons. Ces travaux reproductifs, en plus de réduire (et dans certains cas annuler) le temps consacré à l'apprentissage ou aux tâches liées à un emploi, affecte négativement les capacités physiques et mentales nécessaires pour assurer une bonne performance à l'école et dans l'emploi après l'exercice des travaux ménagers. On assiste ainsi à un double handicap à la performance (temps réduit et fatigue) imposé aux filles par les croyances socioculturelles, dans un environnement caractérisé par une concurrence féroce dans la recherche et l'exercice de l'emploi pour assurer une inclusion sociale.

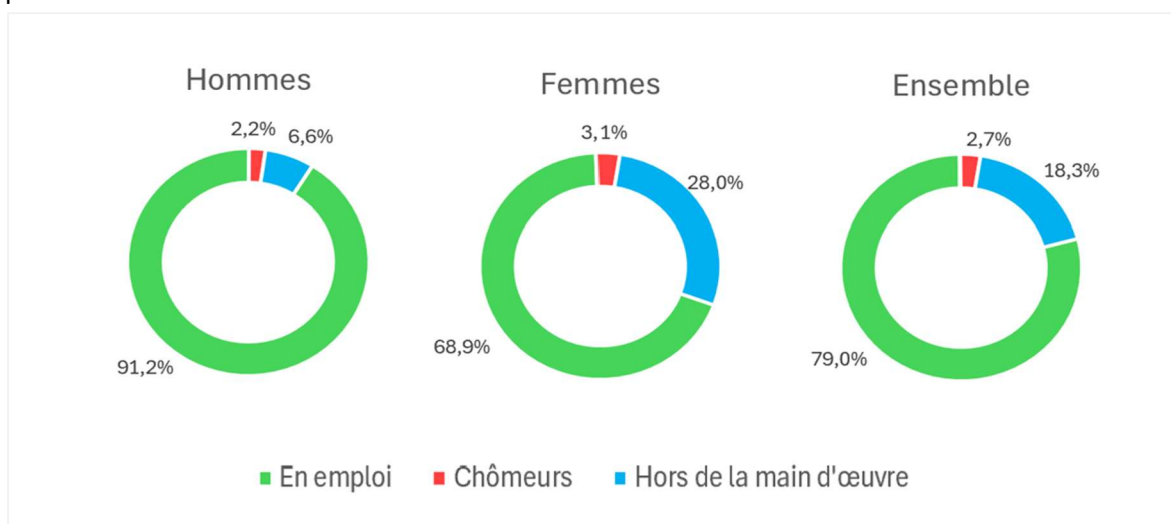
Ainsi la Politique Nationale Genre devrait consentir encore plus d'efforts en vue d'asseoir des conditions favorables de maintien et de succès des filles, au même titre que les garçons, dans le système scolaire formel, et des femmes, au même titre que les hommes, dans l'éducation non formelle, une condition essentielle pour réaliser des résultats dans la mise en œuvre de son premier axe stratégique, à savoir la promotion de l'accès équitable des filles et des garçons, des femmes et des hommes à l'éducation, à la formation et à l'information.

### 3.2. L'utilisation du temps par les personnes adultes, hommes et femmes

La période de l'âge adulte, assimilée ici à la période allant de 25 à 59 ans, est généralement celle pendant laquelle les personnes jadis jeunes ont trouvé et exercent un emploi, et dans le même temps fondent une famille, élèvent des enfants, et très souvent créent un nouveau ménage.

En effet, le graphique 3.3 montre que la majorité des personnes âgées de 25 à 59 ans disposent d'un emploi, indépendamment du sexe. Les hommes s'en sortent mieux que les femmes, puisque la proportion des hommes en emploi (91,2%) est de plus de 20 points supérieure à celle des femmes (68,9%). Les femmes qui ne sont pas en emploi se retrouvent plus hors de la main d'œuvre (28,0%) qu'en situation de chômage (3,4%). Chez les hommes par contre, ceux hors de la main d'œuvre ne représentent que 6,6%. Au regard de ces chiffres, on s'attend à ce que le temps total de travail des personnes âgées de 25 à 59 ans soit assez élevé, avec une très grande contribution de travail productif chez les hommes, et une charge de travail reproductif plus importante chez les femmes, comme révélé au chapitre 2 dans la section sur l'utilisation du temps selon la situation d'emploi.

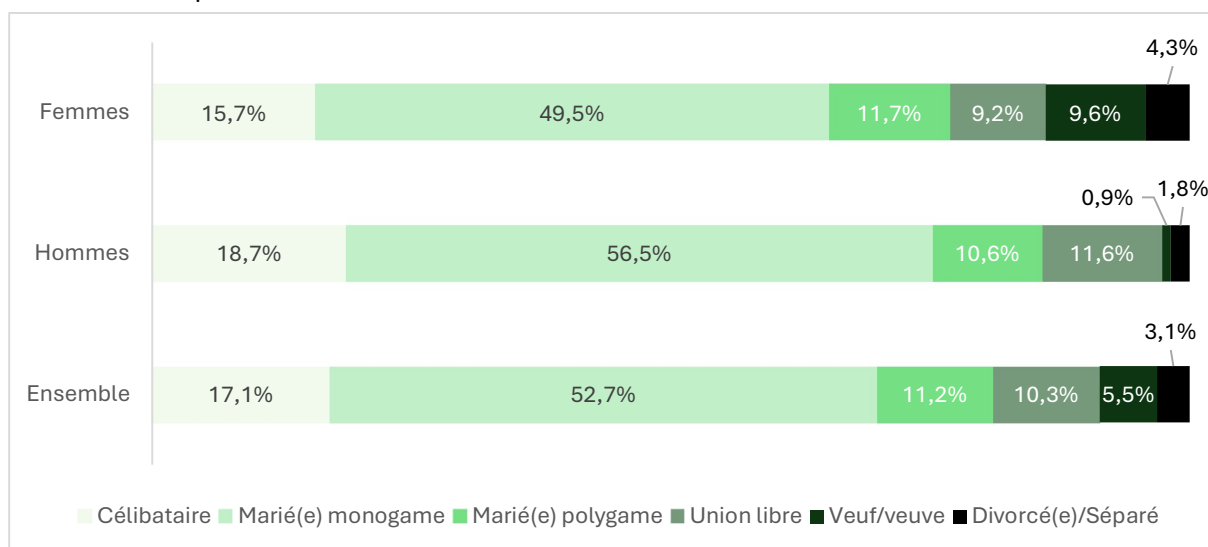
**Graphique 3.3** : Répartition des personnes âgées de 25 – 59 ans selon leur situation d'emploi, par sexe



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Par ailleurs, les données sur la situation matrimoniale révèlent que plus de 4 personnes âgées de 25 à 59 ans sur 5 ont déjà eu à s'engager au moins une fois, de manière formelle ou non (mariées ou en union, divorcées/séparées et veuves). En effet, les célibataires ne constituent que 17,1% de cette population. Les personnes en union constituent près de trois-quarts de cette population. Ces tendances s'observent tant chez les femmes que chez les hommes. Aussi, on s'attend à ce que les femmes de cette population, majoritairement constituée des personnes en union ait une charge totale de travail supérieure à celles des hommes, et dominée par des activités reproductives, conformément aux constats posés quant à l'influence de la situation matrimoniale sur l'utilisation du temps dans le chapitre 2. Pour les hommes, ce temps total de travail serait principalement consacré à des activités productives.

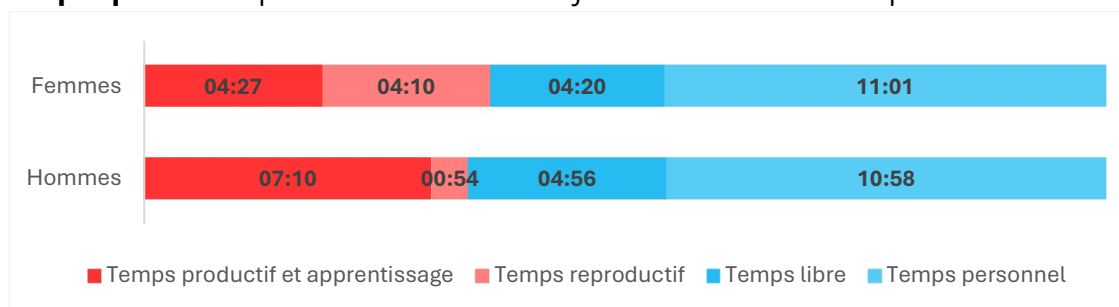
**Graphique 3.4 :** Répartition des personnes âgées de 25 – 59 ans selon la situation matrimoniale, par sexe



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

En effet, concernant la répartition du temps journalier des personnes âgées de 25 à 59 ans, le temps de travail des femmes est de 8 heures et 37 minutes en moyenne, de 33 minutes supérieur à celui des hommes. Près de la moitié de ce temps de travail des femmes est consacré aux activités domestiques et de soins non rémunérés. Chez les hommes par contre, sur un temps de travail de 8 heures et 04 minutes, seulement 54 minutes sont accordées aux tâches reproductives. Cette différence dans le temps de travail se reflète dans le temps de libre, les hommes en disposant de 4 heures et 56 minutes en moyenne par jour, supérieur de 26 minutes à celui des femmes. Le temps pour le repos et les soins personnel des personnes âgées de 25 à 59 ans des hommes et des femmes est pratiquement équivalent.

**Graphique 3.5 :** Répartition des 24 h d'une journée des 25 – 59 ans par sexe

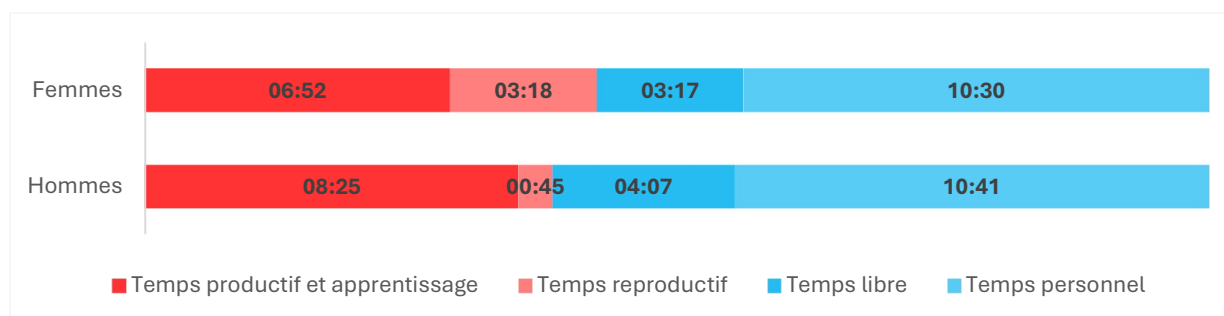


Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Afin d'affiner l'analyse, il est utile de s'intéresser à l'utilisation du temps des personnes effectivement engagées dans des activités liées à l'emploi, afin d'apprécier véritablement comment est-ce les femmes et les hommes qui ont des emplois organisent leur temps journalier pour concilier les activités professionnelles et les autres activités humaines.

De façon générale, le graphique 3.6 montre que les personnes effectivement engagées dans des activités d'emploi ont un temps total de travail journalier plus élevé. L'effet combiné de la situation d'emploi et de la situation matrimoniale apparaît déjà clairement. Selon le sexe, les femmes consacrent en moyenne une heure entière de plus que les hommes par jour à exercer des travaux productifs ou reproductifs. La répartition journalière des travaux productifs (6 heures et 52 minutes en moyenne) et reproductifs (3 heures et 18 minutes en moyenne) des femmes aboutit à un temps de travail de 10 heures et 10 minutes. Chez les hommes, le travail productif occupe une bonne partie de la journée (08 heures et 25 minutes en moyenne), le travail reproductif étant marginal (seulement 45 minutes). En conséquence, les hommes disposent de bien plus de temps libre que les femmes, et même d'un peu plus de temps personnel. Cette répartition du temps de travail des femmes entre travail productif et travail reproductif crée une véritable « double journée » de travail pour ces dernières, révélant une inégalité considérable concernant l'utilisation du temps par rapport hommes, et cette inégalité se répercute dans la satisfaction quant à la qualité de vie des femmes.

**Graphique 3.6 :** Répartition des 24 h d'une journée des personnes âgées de 25 – 59 ans engagés dans des activités d'emploi, par sexe



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

En somme, même lorsque la femme est engagée dans des activités productives pour pourvoir aux besoins du ménage, elle n'est pas dispensée d'une énorme charge de travaux domestiques et de soins non rémunérés, afin de se conformer aux exigences sociales pour être une « bonne femme », bien souvent au détriment de son bien-être physique, mental et psychologique. Les hommes par contre n'ont pas ces contraintes, pour eux les travaux reproductifs étant marginaux. Il y a donc la nécessité de reconnaître ce fardeau qui pèse sur les femmes, de le réduire systématiquement pour permettre à la femme de s'épanouir au même titre que l'homme, mais également l'impératif d'éduquer la société pour la redistribution des travaux domestiques et de soins non rémunérés avec les hommes.

### 3.3. Utilisation du temps des hommes et des femmes dans la vieillesse

De façon générale, la période de vieillesse est caractérisée par une diminution des capacités physiques et mentales, ainsi qu'une altération de la santé. Très souvent, les personnes qui

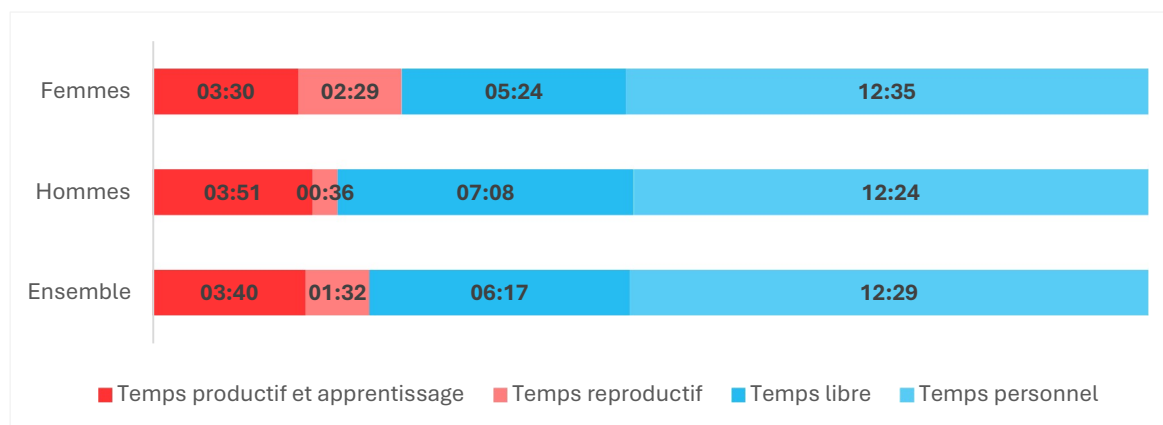
arrivent à 60 ans ont eu à mettre leur force de travail au service d'un emploi pendant plusieurs années, parfois même au prix de leur santé. Par ailleurs, les énergies ont également été mobilisées pour élever des enfants. La vieillesse est donc une période généralement associée au repos après tant d'années de sacrifice, mais également à des activités de loisir pour bien s'occuper de la santé mentale et physique qui devient de plus en plus problématique. Aussi, le dernier document de Politique Nationale de Protection et de Promotion des Personnes Agées (PNPPPA) au Cameroun recommande entre autres de veiller à la santé et au bien-être de ces personnes âgées à travers la prévention des pathologies liées au vieillissement, notamment en encourageant le dépistage des pathologies du vieillissement grâce aux consultations médicales régulières, en promouvant une alimentation équilibrée et des activités physiques et sportives chez les personnes âgées. Cette politique encourage également la participation des personnes âgées au processus de développement et à la vie sociale. Les données sur l'utilisation du temps des personnes âgées permettent ainsi de savoir si ces dernières ont adopté des habitudes saines pour leur santé et leur bien-être.

Le graphique 3.7 suivant dévoile que les personnes âgées de 60 ou plus accordent plus de la moitié d'une journée au repos et aux soins personnels, les femmes y consacrant presque autant de temps que les hommes, autour de 12 heures et 30 minutes en moyenne. Cependant, il existe une discrimination évidente en défaveur des femmes lorsqu'il s'agit du temps libre, très important pour le troisième âge. En effet, pendant que les hommes bénéficient en moyenne de 7 heures et 08 minutes de temps libre par jour qu'ils peuvent consacrer à des activités de loisir et de socialisation pour garder un équilibre physique, psychologique et mental, les femmes n'en disposent que 5 heures et 24 minutes. Cette différence d'une heure et 44 minutes dans le temps libre des hommes et des femmes dans la vieillesse donne un avantage énorme aux hommes quant à l'établissement de pratiques saines pour maintenir leur équilibre et leur santé. Tant les femmes que les hommes sont engagés dans des activités sociales, les hommes un peu plus (en moyenne 3 heures et 50 minutes par jour) que les femmes (en moyenne 3 heures et 05 minutes par jour). Aussi, les personnes âgées, hommes et femmes, se consacrent à des activités liées à leur participation au développement et à la vie sociale, une pratique encouragée par la Politique Nationale de Protection et de Promotion des Personnes Agées.

Les femmes ont un temps de travail supérieur à celui des hommes dans la vieillesse, ce temps de travail intégrant une importante charge de travaux domestiques et de soins non rémunérés. Ce temps de travail des femmes s'élève en moyenne à 5 heures et 59 minutes par jour, avec 2 heures et 29 minutes de temps reproductif. Chez les hommes en revanche, le temps de travail est totalisé à 4 heures et 27 minutes en moyenne par jour (1 heure et 32 minutes de moins que les femmes), avec seulement 36 minutes de temps reproductif. Ainsi dans la vieillesse, le temps

de travail productif des femmes et des hommes est considérablement réduit. Le temps reproductif est également réduit, mais chez les femmes il demeure assez important qu'il impacte grandement le temps libre de celles-ci, alors qu'il est marginal chez les hommes. Même dans la vieillesse, le sexe féminin demeure associé à des tâches reproductives.

**Graphique 3.7 :** Répartition des 24 h d'une journée des personnes âgées de 60 ans ou plus, par sexe



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Concernant l'utilisation du temps personnel consacré au soin et à l'entretien de la personne, les personnes du troisième âge prennent assez de temps pour dormir, en moyenne plus de 10 heures de temps, chez les hommes comme chez les femmes. Ce temps pourrait être jugé d'adéquat pour permettre d'assurer un repos quotidien suffisant pour les personnes du troisième âge. L'alimentation occupe plus d'une heure de temps, et les soins de la personne un peu plus d'un quart d'heure en moyenne par jour.

**Tableau 3. 3 :** Répartition du temps consacré au soin et à l'entretien de sa propre personne des personnes âgées de 60 ans ou plus, par sexe

	Hommes	Femmes	Ensemble
Sommeil et activités connexes	10:11	10:37	10:24
Manger et boire	01:17	01:02	01:09
Hygiène et soin de sa personne	00:46	00:48	00:47
Soin de la personne et soins de santé/médicaux reçus d'autres personnes	00:04	00:02	00:03
Temps de trajet associé aux activités de soins et d'entretien de sa propre personne	00:03	00:03	00:03
Autres activités de soins et d'entretien de sa propre personne	00:00	00:01	00:00
<b>Soin et à l'entretien de sa propre personne</b>	<b>12:24</b>	<b>12:35</b>	<b>12:29</b>

Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Au niveau du temps pour les loisirs, il est principalement consacré à l'usage des médias et à des activités liées à la réflexion, au repos et à la détente, tant chez les hommes que chez les femmes. Par ailleurs, les personnes âgées de 60 ou plus n'exercent pratiquement pas d'activités physiques qui pourraient leur apporter un plus pour leur bien-être. Aussi, l'objectif de promotion des activités physiques et sportives chez les personnes âgées de la Politique Nationale de Protection et de Promotion des Personnes Agées devrait mobiliser encore plus d'efforts pour développer des habitudes de pratique du sport et exercices physiques chez les personnes âgées, pour aider à maintenir la santé et le bien-être de ces dernières.

**Tableau 3. 4** : Répartition du temps de loisirs des personnes âgées de 60 ans ou plus, par sexe

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>
Fréquenter ou visiter des manifestations ou des lieux de culture, de divertissement et de sport	00:07	00:01	00:04
Pratique culturelle, hobbies, jeux et autres activités de loisir	00:06	00:03	00:05
Pratique du sport et exercices physiques, et activités connexes	00:00	00:00	00:00
Usage des médias	01:29	00:44	01:07
Activités liées à la réflexion, au repos, à la détente	01:25	01:24	01:24
Temps de trajet lié aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives	00:03	00:01	00:02
Autres activités associées aux pratiques culturelles, récréatives, médiatiques et sportives	00:05	00:03	00:04
<b>Temps de loisir</b>	<b>03:17</b>	<b>02:19</b>	<b>02:49</b>

Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

## CHAPITRE 4 : LE TEMPS REPRODUCTIF DES FEMMES ET DES HOMMES

---

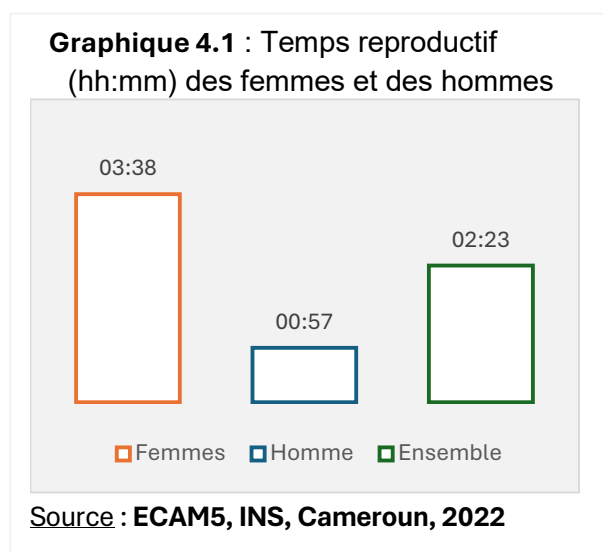
Bien que les temps productif et reproductif contribuent au bien-être du ménage, il faut reconnaître de façon générale que le travail productif est plus gratifiant en termes de perspectives d'épanouissement personnel, procure un sentiment d'inclusion sociale, et permet de disposer d'un patrimoine propre qui pourrait servir au bien-être personnel avec une autonomie dans l'utilisation, et donc un niveau d'indépendance dans la prise de décision. Cependant, il est difficile pour les femmes de se livrer à des activités productives si celles reproductives sont prioritaires et occupent une part importante du temps au quotidien, en vertu des croyances populaires et des construits sociaux établis. La cible 5.4 « Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national » des ODD encourage la reconnaissance et la réduction du poids des travaux domestiques des femmes, la redistribution de ces derniers entre les sexes, ainsi que la rétribution de ces travaux importants pour l'équilibre des ménages, et de la société en général. Il s'agit d'une action importante qui encourage la mise en place des conditions pour une véritable autonomisation économique des femmes, à travers notamment la disponibilité du temps à consacrer à des activités productives. Ces conditions sont nécessaires pour la réalisation des résultats du Programme 3 : « Renforcement de la contribution des femmes au développement économique par leur insertion aux circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production » de la Politique Nationale Genre (PNG), un programme dont l'objectif est de « Renforcer les mesures en vue de la résorption des inégalités d'accès des hommes et des femmes aux opportunités économiques, à l'entrepreneuriat et à l'emploi ».

Le présent chapitre se consacre à l'analyse du temps reproductif des femmes en comparaison à celui des hommes, pour déterminer la magnitude du déséquilibre lié au poids des travaux domestiques et non rémunérés des femmes par rapport aux hommes, et s'intéresse aux incidences de ce déséquilibre.

### **4.1. Poids du travail domestique et de soins non rémunérés chez les femmes et chez les hommes**

L'indicateur 5.4.1 de la cible 5.4 des ODD sur le travail non rémunéré des femmes est formulé ainsi qu'il suit : « Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence ».

La population âgée de 10 ans ou plus consacre en moyenne sur une journée 2 heures et 23 minutes à des travaux domestiques et de soins non rémunérés, soit une proportion de 10% du temps d'une journée. En réalité, ces travaux sont beaucoup plus portés par les femmes et les filles. En effet, elles y passent en moyenne 3 heures et 38 minutes par jour, c'est-à-dire 15,2% du temps d'une journée. Les hommes n'y consacrent en moyenne que 3,9% du temps de leur journée, c'est-à-dire à peine une heure (57 minutes).



Dans une société où le rôle d'une femme consisterait prioritairement à s'acquitter des travaux domestiques et de soins non rémunérés avant toute autre chose, le poids important de tels travaux dans une seule journée constitue un frein à son autonomisation économique, puisqu'il serait difficile de se consacrer pleinement à des activités productives. Au regard du temps consacré par les hommes à ces mêmes tâches qui est bien plus faible, on ne peut que constater une situation d'injustice limitant les femmes dans leur ambition légitime d'autonomisation économique.

Le déséquilibre entre les femmes et les hommes concernant le temps reproductif est affecté par certaines réalités démographiques, géographiques et sociologiques. Pour commencer, l'être humain dans son évolution, de l'enfance à la vieillesse en passant par l'âge adulte, traverse différentes phases où il/elle est emmené(e) à faire des choix de vie, notamment le choix (ou non) d'un ou de plusieurs conjoints pour partager ses jours.

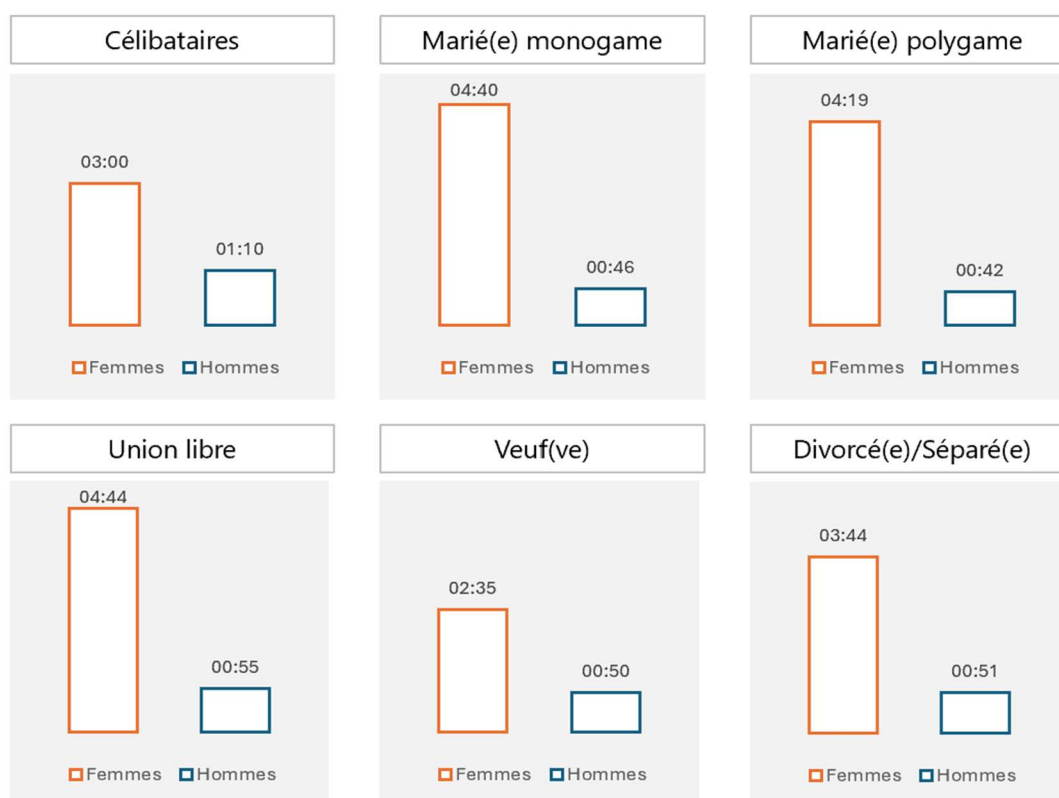
#### **4.1.1. L'effet du statut matrimonial**

Les données de l'enquête sur l'usage du temps pour les personnes âgées d'au moins 15 ans montrent que le statut matrimonial a un effet important sur le temps consacré aux travaux domestiques et de soins non rémunérés, un effet beaucoup plus important sur les femmes que sur les hommes.

L'union (légal ou non) accentue énormément le poids du temps reproductif des femmes, alors qu'il réduit celui des hommes. En effet, le temps reproductif sur une journée pour les femmes passe de 3 heures en moyenne pour les célibataires, à 4 heures 40 minutes pour les mariées monogames, 4 heures 19 minutes pour les mariées polygames, et 4 heures 44 minutes pour les femmes en union libre. Chez les hommes, le temps reproductif sur une journée passe d'une

heure 10 minutes en moyenne pour les célibataires, à 46 minutes pour les mariés monogames, 42 minutes pour les mariés polygames, et 55 minutes pour les hommes en union libre. Ce résultat révèle dans un premier temps que l'union (par rapport au célibat) augmente la charge des travaux domestiques et de soins non rémunérés des femmes. Ceci est compréhensible quand on considère que l'union appelle souvent les conjoints à se mettre ensemble dans leur propre ménage, lequel ménage nouvellement formé appelle généralement de nouveaux membres, dont éventuellement des membres des familles des conjoints, en plus des enfants qui apparaissent au fil du temps. Tout ce monde ainsi constitué multiplie les tâches domestiques et de soins non rémunérés.

**Graphique 4.2 :** Temps reproductif (hh:mm) des femmes et des hommes selon la situation matrimoniale



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Dans un second temps, ce même résultat montre que ces travaux domestiques et de soins non rémunérés additionnels sont essentiellement attribués aux femmes, et même une partie de ceux qui étaient pris en charge par les hommes quand ceux-ci étaient célibataires. Aussi, l'union qui donne un statut social nouveau aux femmes, les éloignerait un peu plus d'une autonomisation économique en leur privant d'une grande proportion de leur temps journalier qui aurait pu être utilisé à des activités productives et génératrices de revenus. Les femmes mariées monogames et celles en union libre sont plus affectées que les femmes mariées polygames.

La dissolution de l'union, pour des raisons de décès de l'un des conjoints ou suite à une séparation redistribue la répartition du temps journalier des hommes et des femmes, en affectant notamment leurs temps reproductifs respectifs. Les femmes veuves sont moins concernées par les activités domestiques et de soins non rémunérées par rapport aux femmes en union, et même par rapport aux femmes célibataires. En moyenne, elles y consacrent 2 heures et 35 minutes en une journée. Par ailleurs, le veuvage ne rend pas les hommes beaucoup plus concernés par les tâches domestiques ou de soins non rémunérés, malgré l'absence des d'épouse. Ce constat signifie juste que les personnes veuves (hommes et femmes) se retrouvent généralement dans des ménages où les tâches domestiques et de soins non rémunérés ont un poids plus faible que dans des ménages en union, ou alors ces tâches sont exécutées par d'autres personnes.

Le poids des travaux domestiques et de soins non rémunérés dans les ménages des personnes divorcées ou séparées (hommes et femmes) est également plus faible que celui des ménages en union. Les femmes divorcées ou séparées consacrent en moyenne 3 heures et 44 minutes au cours d'une journée pour les travaux reproductifs. Ce temps est bien supérieur à celui des femmes veuves. Cependant du côté des hommes, il n'y a quasiment pas de différence avec les hommes veufs, encore moins avec les hommes en union.

Ainsi, les femmes veuves et les femmes divorcées ou séparées disposent de beaucoup plus de temps que les femmes en union, qu'elles pourraient consacrer à des activités productives, bien que ce temps soit encore bien inférieur à celui des hommes.

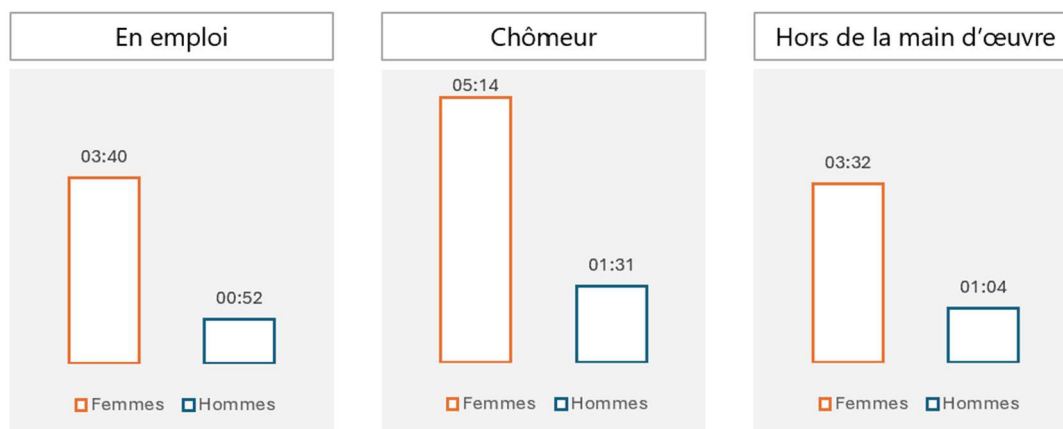
#### **4.1.2. L'effet de la situation d'activité**

L'intérêt d'observer le temps reproductif selon la situation d'activité réside principalement dans l'appréciation de l'implication des hommes et des femmes dans des travaux domestiques et de soins non rémunérés malgré leur engagement dans des activités productives. Cette démarche se fonde sur la notion de pauvreté temporelle présentée plus haut, qui apprécie le temps disponible pour le repos et les loisirs, après le temps passé au travail (rémunéré et non rémunéré) et à d'autres activités nécessaires.

Les femmes en emploi consacrent en moyenne 3 heures et 40 minutes à des activités domestiques et de soins non rémunérés, contre seulement 52 minutes pour les hommes. Cette tendance est sensiblement la même que celle obtenue précédemment (section 4.1.1) avec l'ensemble de la population (3 heures et 38 minutes pour les femmes et 57 minutes pour les hommes). Ce constat suggère que les personnes en emploi auraient un temps de travail total supérieur à la moyenne, en combinant le temps reproductif avec le temps productif qui serait le plus élevé.

Ce temps reproductif assez élevé des femmes en emploi, combiné avec le temps productif considérable de ces dernières les placerait dans une condition de « double journée » de travail pendant une seule journée, affectant ainsi beaucoup plus le temps disponible pour le repos et les loisirs des femmes par rapport à celui des hommes.

**Graphique 4.3 :** Temps reproductif (hh:mm) des femmes et des hommes selon la situation d'activité



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Les personnes au chômage, hommes et femmes, sont celles qui passent plus de temps aux activités reproductives. Les femmes y consacrent en moyenne 5 heures et 14 minutes en moyenne par jour, un temps très important qui a une incidence considérable sur leur disponibilité pour exercer un travail productif. On est pratiquement en présence d'un cercle vicieux où la situation de chômage des femmes entraîne une augmentation des tâches domestiques et de soins non rémunérés, des travaux dont la charge considérable ne leur laisse pas assez de temps pour se consacrer à un emploi productif, contribuant ainsi à maintenir la situation de chômage.

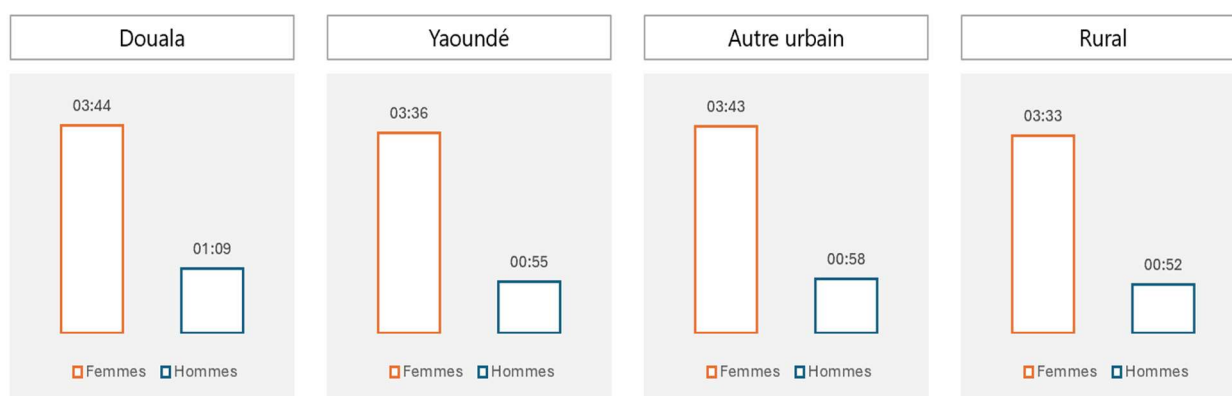
Bien que les hommes au chômage consacrent en moyenne sur une journée plus de temps que la moyenne des hommes aux travaux domestiques et de soins, (1heure et 31 minutes), cette durée n'est pas de nature à avoir une grande incidence sur leur disponibilité à exercer des emplois productifs. En effet, la différence entre le temps reproductif journalier des hommes au chômage et celui des actifs occupés n'est que de 38 minutes.

En conclusion, le temps passé aux activités domestiques et de soins non rémunérés des femmes est un facteur qui limite grandement la disponibilité de ces dernières à exercer des emplois productifs, alors que chez les hommes ce temps n'est pas de nature à affecter leurs ambitions.

### 4.1.3. Effet du milieu de résidence et de la région

Les milieux de résidence définis pour les analyses ont considéré, selon les niveaux de développement, i) les grandes métropoles (Douala et Yaoundé), ii) les autres zones urbaines et iii) le milieu rural. Le temps passé aux travaux domestiques et de soins non rémunérés n'est pas grandement affecté par le milieu de résidence, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. C'est en milieu rural que les individus (hommes et femmes) passent en moyenne moins de temps à se consacrer à ces travaux. A l'inverse, Douala est l'endroit où les hommes et les femmes ont le temps reproductif le plus élevé. Cependant, la différence par rapport à la moyenne nationale n'est pas importante, quel que soit le milieu considéré, et quel que soit le sexe.

**Graphique 4.4 :** Temps reproductif (hh:mm) des femmes et des hommes selon le milieu de résidence

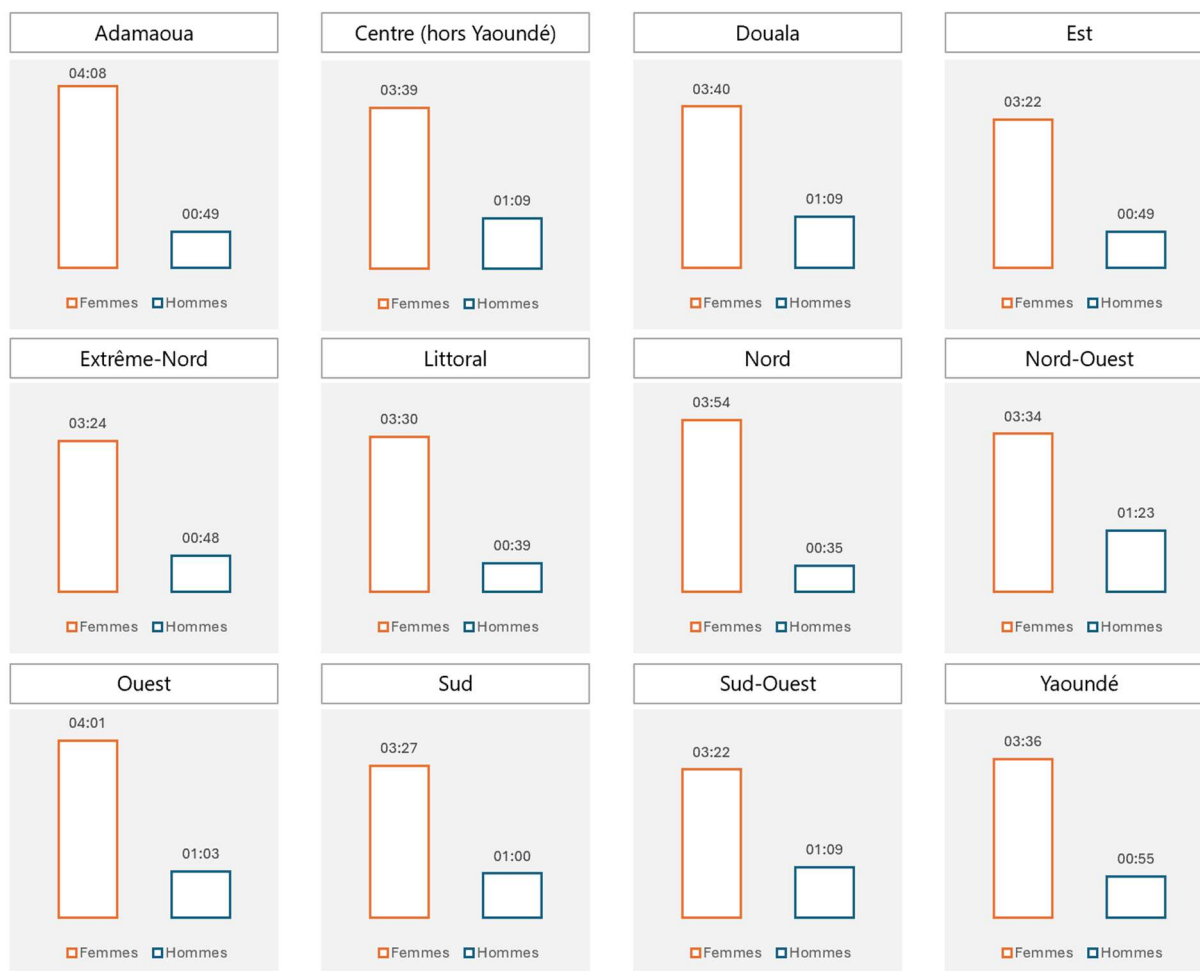


Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

Cependant, lorsqu'on considère la région d'enquête, des disparités plus importantes apparaissent dans certaines régions d'enquête, même si dans la majorité le temps moyen journalier consacré aux activités domestiques et de soins non rémunérés ne s'éloigne pas grandement de la moyenne nationale, et ce quel que soit le sexe. Les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Ouest sont celles où les temps reproductifs journaliers des femmes sont plus élevés. Dans les régions de l'Adamaoua et du Nord, il pourrait être avancé que ce temps supplémentaire est effectué pour rattraper celui abandonné par les hommes, puisque dans ces régions, le temps reproductif des hommes est inférieur à la moyenne nationale. Cependant dans la région de l'Ouest, les temps reproductifs journaliers des femmes ainsi que celui des hommes sont supérieurs à ceux de la moyenne nationale des femmes et des hommes. Ces résultats pourraient être révélateurs de réalités socioculturelles sous-jacentes qu'il serait utile d'observer à travers des études régionales spécifiques. De telles études fourniraient en effet un aperçu des valeurs socioculturelles à prendre en compte pour mener les transformations

nécessaires, synonymes de conditions préalables à l'autonomisation économique des femmes et des filles.

**Graphique 4.5:** Temps reproductif (hh:mm) des femmes et des hommes selon la région d'enquête



Source : ECAM5, INS, Cameroun, 2022

En somme, le poids des travaux domestiques et de soins non rémunérés est bien plus important chez les femmes que chez les hommes au Cameroun. Il est tellement important qu'il limite la disponibilité de bien de femmes à pouvoir s'engager dans des travaux productifs, alors que pour les hommes, ce poids n'a pas une grande incidence sur leur intention à exercer leur droit au travail. La situation est encore plus critique chez les femmes au chômage, pour lesquelles l'importance du temps reproductif les installe dans un cercle vicieux, où ce temps important les empêche de se consacrer à des activités productives, entretenant la situation de chômage. Pour les femmes en emploi, la charge des travaux reproductifs, très importante par rapport à celle des hommes, les empêche de disposer d'assez de temps pour le repos et les loisirs, les soumettant ainsi à plus de stress.

Par ailleurs, le mariage qui est considéré par l'imaginaire social collectif comme un élément d'inclusion sociale et de réalisation au niveau individuel pour les personnes adultes, tant pour

les hommes que pour les femmes, augmenterait la difficulté des femmes à accéder à un emploi, car il agrandit substantiellement le temps reproductif de ces dernières, réduisant par la même occasion le temps disponible pour des activités productives.

Ainsi, l'autonomisation économique des femmes et des filles par l'emploi encouragé par le programme N°3 de la Politique Nationale Genre devrait en amont mettre en place des conditions socioculturelles nécessaires, en agissant sur la perception de la place des femmes et des filles dans les ménages, afin que ces dernières puissent librement se consacrer, au même titre que les hommes et les garçons, à des travaux productifs, et réaliser leur droit au travail. Cela passe par la reconnaissance du handicap provenant de la charge importante des travaux domestiques et de soins non rémunérés des femmes et des filles, la réduction de ces travaux, ainsi que leur répartition au sein du ménage en intégrant activement les hommes et les garçons. L'Etat est également interpellé pour concevoir des stratégies de rémunération de ces travaux, notamment à travers des initiatives de protection sociale, tenant compte des différentes variables affectant la répartition du temps reproductif entre les femmes et les hommes.

#### **4.2. Estimation de la valeur monétaire des activités productives non prise en compte dans le PIB**

La reconnaissance des travaux domestiques et de soins non rémunérés est le premier élément de la stratégie des 5 R pour la transformation des systèmes de soins. Le plan d'action de Beijing, pour promouvoir ladite reconnaissance, recommande de « mesurer quantitativement le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération dans la comptabilité nationale et s'employer à améliorer les méthodes pour en évaluer la valeur et dûment l'intégrer dans des comptes accessoires ou d'autres comptes officiels qui seraient établis séparément de la comptabilité nationale de base, mais harmonisés avec celle-ci ».

##### **4.2.1. La méthodologie**

Pour l'évaluation monétaire des travaux domestiques et de soins non rémunérés, l'approche méthodologique retenue est celle du coût de remplacement, en prenant comme référence le salaire du personnel spécialisé intervenant directement dans les ménages. Cette méthode offre un compromis entre la valorisation précise des différentes tâches domestiques et la possibilité de quantifier l'ensemble du travail non rémunéré réalisé au sein des ménages. Elle permet d'attribuer une valeur monétaire réaliste aux services non-marchands fournis par les ménages et d'envisager leur prise en compte dans des comptes satellites des ménages, offrant ainsi une meilleure évaluation de leur contribution à l'économie globale.

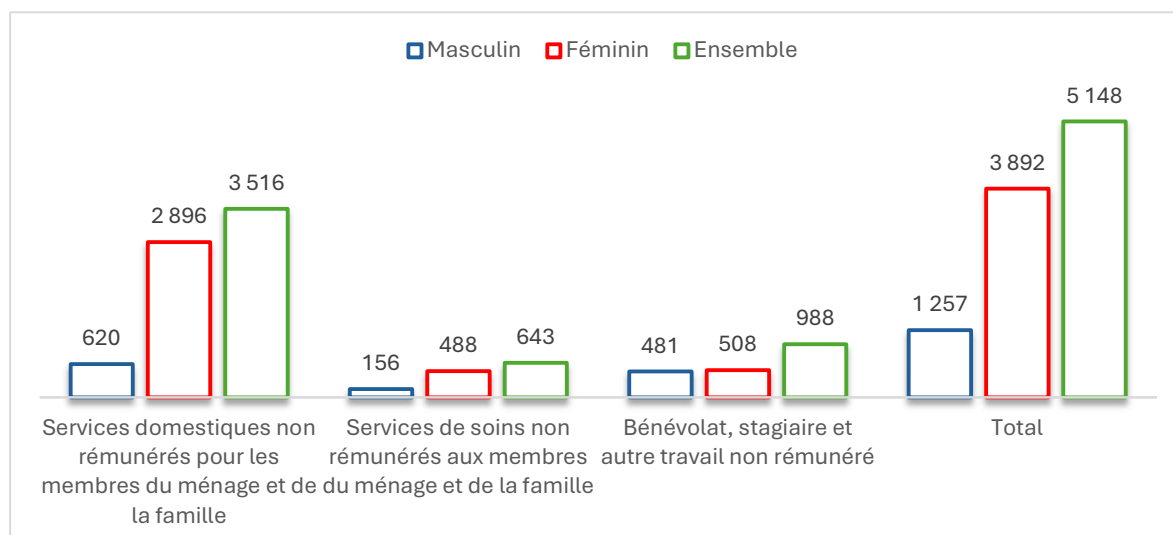
L'estimation de la valeur monétaire du travail non rémunéré a été réalisée pour chaque activité productive qui n'est pas prise en compte dans le Système de Comptabilité Nationale (SCN). Pour cette valorisation, les salaires horaires utilisés sont ceux qui rémunèrent habituellement les personnels effectuant des tâches similaires dans les ménages. Le salaire horaire de chaque activité a été déterminé à partir des données de l'ECAM5, qui fournit des estimations du revenu mensuel tiré de l'activité principale. En utilisant ces données, ainsi que les hypothèses sur le volume horaire de travail pour chaque activité, un taux de salaire horaire moyen a été calculé. Dans les cas où les données spécifiques sur les salaires pour une activité donnée sont absentes, le taux de salaire d'une activité similaire a été utilisé comme substitut. Par exemple, pour les activités de « soins aux animaux de compagnie », les salaires ont été assimilés à ceux des « aides de ménage et agents d'entretien », car les deux activités présentent des similitudes en termes de tâches et de responsabilités.

Cette approche permet d'obtenir une estimation plus précise de la valeur monétaire des différentes formes de travail non rémunéré en s'appuyant sur les données les plus pertinentes disponibles, tout en tenant compte des variations possibles entre les activités.

#### **4.2.2. La valeur monétaire des activités domestiques et de soins non rémunérés**

La valeur globale des activités productives ne relevant pas du Système de Comptabilité Nationale (SCN) s'élève à environ 5 148 milliards de FCFA en 2022, illustrant l'ampleur des contributions non monétisées à l'économie (graphique 4.6). Les services domestiques non rémunérés, fournis principalement par des membres du ménage pour répondre aux besoins quotidiens du ménage et de la famille, représentent une part écrasante, estimée à 3 516 milliards de FCFA, soit 68,3 % de la valeur totale. Ces activités incluent des tâches essentielles comme le ménage, la préparation des repas, et l'entretien du foyer, etc.

**Graphique 4.6 :** Valeur estimée des activités productives ne relevant pas du SCN selon le sexe (en milliards de FCFA)



Source : **ECAM5, INS, Cameroun, 2022**

Par ailleurs, les services bénévoles, stages, et autres formes de travail non rémunéré sont évalués à 988 milliards de FCFA, soit 19,2% de l'ensemble. Ces activités, souvent axées sur la solidarité et le développement communautaire, représentent une contribution significative à la cohésion sociale et au dynamisme de la société, bien qu'elles échappent également aux mesures traditionnelles de la comptabilité nationale.

Enfin, les services de soins non rémunérés prodigués aux membres du ménage et de la famille s'estiment à 643 milliards de FCFA, représentant 12,5% de la valeur totale des activités productives ne relevant pas du SCN. Ces soins englobent des tâches variées, telles que les soins aux personnes âgées, la garde des enfants, ou le soutien aux membres vulnérables, contribuant de manière « invisible » mais essentielle au capital humain et social.

L'essentiel de cette production non prise en compte dans le PIB est réalisé par les femmes. En effet, avec 3 892 milliards de FCFA, celles-ci contribuent à hauteur de 75,6% à cette production invisible. La contribution des femmes est plus importante que celle des hommes, quelle que soit la catégorie de travaux domestiques et de soins non rémunérés considérée. En effet, elle représente 82,4% de la valeur des travaux domestiques non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille, 75,8% de la valeur totale des services de soins non rémunérés aux membres du ménage et de la famille, et 51,4% des services bénévoles, stages et autres travaux non rémunérés.

La production ménagère réalisée par les femmes résulte principalement des activités de gestion et préparation des aliments et repas, estimées à 1 779 milliards de FCFA, soit 61,4% de la valeur de leur production ménagère. En ce qui concerne les services de soins aux membres du ménage et de la famille, un peu plus des deux tiers (68,0%) de cette production sont consacrés aux soins des enfants.

Une comparaison avec la richesse nationale de 2022, estimée à 27 662,0 milliards de FCFA, révèle que ces activités productives, bien qu'exclues des comptes nationaux, représentent au total 18,6% du PIB, dont 14,1% provenant des contributions des femmes, révélant une économie invisible assez importante.

## CONCLUSION

---

Parmi les douze domaines critiques du Programme d'action de Beijing de 1995, « Femmes et pauvreté » et « Femmes et économie » apparaissent comme les principaux leviers pour les interventions en faveur de l'autonomisation économique des femmes. La production des données et informations ventilées par sexe aux fins de planification et d'évaluation, encouragée dans le cadre des mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme, joue un rôle de soutien aux initiatives de politique en faveur de l'autonomisation économique des femmes, notamment dans les aspects liés à la mise au point des méthodes tenant compte des spécificités de chaque sexe et la recherche des moyens de combattre la féminisation de la pauvreté, à la promotion des droits et l'indépendance économique des femmes, surtout l'accès à l'emploi, à des conditions de travail appropriées et l'accès aux ressources économiques, ou encore à la fourniture aux hommes et aux femmes des moyens de concilier responsabilités familiales et responsabilités professionnelles.

Les études des budgets-temps justement font partie de ces opérations de production de données et informations ventilées par sexe en appui aux politiques en faveur de l'égalité homme – femme. Elles servent à mesurer quantitativement le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération dans la comptabilité nationale et soutiennent le développement des méthodes pour en évaluer la valeur et dûment l'intégrer dans des comptes accessoires ou d'autres comptes officiels, en plus d'établir d'autres sources d'inégalités. Le système statistique camerounais a réalisé sur les années 2021 – 2022 la collecte des données de la deuxième enquête sur l'utilisation du temps des individus à l'occasion de la collecte des données de la cinquième enquête camerounais auprès des ménages (ECAM 5).

L'analyse de l'utilisation du temps des individus a nécessité de distinguer 4 types de temps, à savoir le temps productif et d'apprentissage, dédié aux activités économiques reconnues par le système de comptabilité nationale ainsi qu'aux activités d'apprentissage ; le temps reproductif, consacré aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés ; le temps de repos, englobant les loisirs et autres activités engageant des interactions sociales exemptes de toute contrainte professionnelle ; et enfin le temps personnel, dédié aux soins individuels et à l'entretien du corps. Cette classification permet une meilleure compréhension de la répartition du temps et de ses impacts sur la vie quotidienne.

Globalement, il en ressort que les hommes et les femmes passent des durées équivalentes de temps (un peu moins de la moitié de la journée) à s'occuper de leurs besoins biologiques, y compris le repos. Toutefois, après s'être acquittés de leurs engagements en matière de travail (rémunéré ou non) et d'autres activités nécessaires, chaque jour, les hommes disposent en moyenne de 40 minutes de temps libre de plus que les femmes, ce qui leur procure un avantage considérable sur l'échelle de la pauvreté temporelle.

La précarité de la situation des femmes par rapport aux hommes sur cette échelle de pauvreté temporelle résulte du poids des travaux domestiques et de soins non rémunérés, le travail reproductif donc, bien plus important chez les femmes, et ce dans toutes les configurations sociodémographiques. En effet, la situation d'occupation, la situation matrimoniale, l'âge ou encore le milieu de résidence affectent de diverses manières l'organisation des personnes, hommes et femmes, en termes d'occupation de leur temps. Une constante demeure cependant, le poids écrasant des travaux domestiques et de soins non rémunérés des femmes, qui varie selon leurs occupations. Cependant chez les hommes, le temps productif est marginal et ne dépasse pas un certain seuil quel que soit leur statut sociodémographique, suggérant l'existence d'un construit socioculturel qui voudrait que les femmes soient associées à des tâches reproductives, alors que les hommes eux sont appelés à des tâches productives.

En plus de réduire (et dans certains cas annuler) le temps des femmes et des filles consacré à l'apprentissage ou aux tâches liées à un emploi ainsi que le temps libre, lorsque ces dernières sont engagées dans des activités liées à l'emploi ou à l'apprentissage, la charge importante de travail reproductif qu'elles doivent réaliser les empêche de compétir à armes égales avec les hommes et les garçons qui eux ont plus de temps libre qui leur permet de mieux gérer leur santé physique, psychologique et mentale, et donc d'être plus performants. On assiste ainsi à un double handicap à la performance (temps réduit et fatigue) imposé aux femmes et aux filles par les croyances socioculturelles, dans un environnement caractérisé par une concurrence féroce dans la recherche et l'exercice de l'emploi pour assurer une inclusion sociale. La situation est encore plus critique pour les femmes au chômage, pour lesquelles la grande charge de temps reproductif les installe dans un cercle vicieux, où ce temps important les empêche de se consacrer à des activités productives, entretenant la situation de chômage.

A partir des données collectées, il a été possible d'estimer quantitativement le travail non rémunéré qui n'est pas pris en considération dans la comptabilité nationale. La valeur globale des activités domestiques et de soins non rémunérés s'élève à environ 5 148 milliards de FCFA en 2022, illustrant l'ampleur des contributions non monétisées à l'économie. L'essentiel de cette production non prise en compte dans le PIB est réalisé par les femmes, à savoir 3 892 milliards de FCFA, c'est à dire 75,6% de cette production invisible. Rapprochée à la richesse nationale de 2022 estimée à 27 662,0 milliards de FCFA, le travail non rémunéré représente 18,6% du PIB, révélant une économie invisible assez importante.

Tous les programmes en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes reconnaissent justement l'autonomisation économique comme un axe majeur d'intervention. Un moyen robuste pour y arriver reviendrait à mettre en place des conditions pour une éducation et une formation professionnelle équitable, ainsi que pour un accès équitable à des emplois décents, autant pour les hommes que pour les femmes. Les données de l'enquête sur l'emploi du temps dévoilent des attitudes, issues des réalités socioculturelles, qui entravent le

parcours scolaire et professionnel des filles et des femmes, dans leur ambition légitime de jouir de deux droits humains fondamentaux, à savoir le droit à l'éducation et le droit à au travail.

Aussi, au niveau institutionnel, la Politique Nationale Genre devrait, sans préjudice sur les priorités politiques nationales, étudier, notamment dans le domaine de la législation en matière de sécurité sociale et des régimes fiscaux, un éventail de politiques et de programmes visant à promouvoir une répartition souple et égalitaire du temps que les hommes et les femmes consacrent à l'éducation et à la formation, à l'emploi rémunéré, aux responsabilités familiales, aux activités bénévoles et à d'autres formes de travail d'intérêt collectif, au repos et aux loisirs, et des avantages qu'ils en tirent.

En plus des dimensions institutionnelles et d'investissement, il sera question de travailler à améliorer les croyances sociales et les pratiques culturelles qui donnent à la femme un rôle strictement reproductif, dans le but de renforcer la contribution des femmes au développement économique par leur insertion dans les circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production.

## **ANNEXE 1 : EQUIPE DE REDACTION**

### 1. Supervision Générale

**M. TEDOU Joseph**, Directeur Général, INS

**M. SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin**, Directeur Général Adjoint, INS

### 2. Coordination Technique

**M. TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré**, INS/ Chargé d'Etudes

### 3. Equipe technique de rédaction

**M. NDEFFO Guy Ferdinand**, INS/Chef de Division

**Mme EVINA Fernande**, INS/CAR-CE

**Mme NANA epse TCHOUA Christelle**, INS/CAR-LT

**M. TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré**, INS/Chargé d'Etudes

**Dr. FIONG Jean Bosco**, INS/Chargé d'Etudes

**Mme MEZOE epse PANDONG Carine**, INS/Chargé d'Etudes, AR-LT

**M. TINGA YEPDO Joel Mathurin**, INS/Chargé d'Etudes Assistant

**Mme CHOUNDONG JIOFACK Diane**, INS/Chargé d'Etudes Assistant

**M. KETCHOUM Casimir**, INS/Chargé d'Etudes Assistant

**M. VOUFO Ebenesel Patrice**, INS/Chargé d'Etudes Assistant

**Mme EBONG ENONE epse E. Mariette**, INS/AR-LT

**Mme MFOMBANG Marie-France**, INS/Cadre

**M. HORSE Thimothée**, INS/Cadre

**M. MOUHAMADOU MANDSOU**, INS/Cadre

**Mme KAMANDO Emilienne**, INS/Cadre

**M. DAYANG Romain**, BUCREP

**M. NOUSSI METSAKEU Damas**, MINEPAT/Chargé d'Etudes Assistant

**M. KAMDEM W. Briand**, MINPROFF/Cadre

**Mme KIGNO BILLE Françoise**, MINPROFF/Cadre

**M. NAYANGA Marc Fils**, MINEFOP/Cadre

**Mme DONGMO Florette**, GTOG

**M. SOULAYMANOU YOUSOUF**, UNFPA

**M. TABETANDO Rayner**, Banque Mondiale

### 4. Assistance technique

**M. TIOBO'O PAPOU Sédric Edmond**, ONU Femmes, Project Officer Women Count